

---

# ALGER

Étude archéologique et topographique  
sur cette ville,  
aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-  
Maz'renna) et turque (El-Djezair)

---

(Suite. — Voir les nos 112 et 113)

---

6. En juin 1858, M. Picon offrit au Musée d'Alger une belle médaille grecque, en argent, trouvée par lui en démolissant une vieille maison de la ville, et dont voici la description : Tête de Pallas coiffée d'un casque orné de feuilles d'olivier. Au revers est une chouette dans un carré creux ; derrière l'oiseau emblématique, sont des feuilles d'olivier et un croissant. La légende se compose des trois premières lettres du nom d'Athènes, en grec (1).

7. Le 6 mai 1858, en creusant les fondations d'une maison que l'on construisait, rue de la Flèche, M. Cula, entrepreneur, a trouvé un grand bronze de l'empereur Commode, qu'il s'est empressé d'offrir au Musée d'Alger (2).

8. Le 28 mai 1859, aux alentours d'un tombeau découvert en arrière des maisons nos 12 et 14 de la rue Bab-el-Oued (n° 1 du chap. V), il a été trouvé deux médailles (petit bronze), l'une fort oxydée, et l'autre de Claude le gothique. (268-270 de J. C. (3).

---

(1) Berbrugger, *Revue africaine*, tome 2, p. 415.

(2) *Revue africaine*, tome 2, page 416.

(3) *Revue africaine*, tome 3, f. 311, Berbrugger.

## CHAPITRE VII.

---

### LIMITES D'ICOSIUM.

---

Dans la rue de la Marine et ses environs, les débris romains sont accumulés dans le sol. On ne saurait donner un coup de pioche, dans ce quartier, sans en faire jaillir des monceaux. Les remblais opérés sur ce point par les Berbères d'abord, puis par les Turcs, constituent un nougat composé de terre et de pierres antiques. C'est, en effet, sur le bord de la mer, près du mouillage formé par les îlots, qu'a dû naître la ville romaine. Tout prouve qu'elle s'est étendue vers le nord, jusqu'à la porte turque de Bab-el-Oued, après laquelle on a retrouvé les tombeaux. Mais dans le quartier Bab-Azoun, les découvertes ont été rares et se sont bornées à des tronçons de voies et à quelques médailles en fort petit nombre. Il me paraît douteux qu'*Icosium* ait pris de l'extension dans cette direction. De même, on peut affirmer que la ville romaine ne s'élevait pas tant sur la colline que l'Alger berbère du X<sup>e</sup> siècle, modifié et agrandi par les Ottomans au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Les nombreuses fouilles opérées dans les hauts quartiers pour les nouvelles constructions n'ont amené la constatation d'aucun reste antique. Le résultat des observations faites dans ce but a toujours été négatif. On peut donc reconnaître par l'examen des découvertes faites depuis 1830, à la suite des travaux entrepris pour la nouvelle transformation d'Alger, que l'antique ville dont nous venons d'explorer les restes, occupait le plateau circonscrit entre la rue de la Marine, la mer et la rue Bab-el-Oued, s'avancait peu du côté de Bab-Azoun, et longeait, sans y monter beaucoup, la colline sur laquelle s'étagent aujourd'hui les hauts quartiers de la ville turque. C'est là tout ce que les vestiges du passé peuvent nous apprendre d'une ville qui a disparu, sans laisser d'autres traces que quelques rares débris enfouis dans le sol.

---

# DJEZAÏR BENI-MEZRENNNA

(جزاير بنى مزغنى)

---

## CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

---

### FONDATION DE DJEZAÏR BENI-MEZRANNA SUR LES RUINES D'ICOSIUM.

---

Sous la domination romaine, les bords de la baie d'Alger étaient peuplés et rians: deux villes se miraient dans les flots bleus de la Méditerranée, à chaque extrémité de la courbe qu'elle décrit gracieusement. De riches fermes et de belles villas, dont les traces sont encore visibles, garnissaient l'intervalle qui séparait *Rusgunia* et *Icosium*, deux sœurs placées en face l'une de l'autre et se regardant à travers le golfe. Mais le souffle des calamités allait passer sur ces contrées et anéantir les deux villes voisines, dont l'une seule devait renaître de ses cendres, après un long sommeil.

Le V<sup>e</sup> siècle après J.-C. vit tomber la puissance romaine en Afrique. En 427, sous le règne de Valentinien III, le comte Boniface, général plein de bravoure et de talent, tenait encore dans le devoir la nation indigène, frémissante sous le joug et agitée par d'incessantes rébellions. Une intrigue d'Aëtuis le jeta dans la révolte, et enleva l'Afrique à l'Empire. Boniface, ayant perdu ses emplois, appela à son aide les Vandales ariens. Cette fatale détermination couvrit de ruines et de sang le sol africain. Les Vandales, trouvant des auxiliaires dans les Donatistes, commettent d'effroyables dévastations, passent en Italie, prennent Rome, égorgent ses habitants, saccagent ses temples, vident ses trésors et la livrent aux flammes. Genséric, leur chef, appa-

raît comme le héros des peuples barbares. En quelques mois, toute l'Afrique septentrionale, de l'Océan à la grande Syrte, passa sous sa domination, ainsi que la Sardaigne, les Baléares et la Corse. Il était le véritable empereur d'Occident.

La domination vandale ne dura qu'un siècle. En 533, elle fut détruite d'un seul coup, pour ainsi dire, par Bélisaire, qui fit éprouver une sanglante défaite à Gelimer, dans la journée de Tricaremou, en Byzacène. Les Greco-Byzantins exercèrent alors sur l'Afrique une domination contestée et troublée sans cesse par les révoltes de la population indigène, indifférente aux luttes des conquérants et n'ayant d'autre souci que de combattre les envahisseurs quels qu'ils fussent. Les Arabes musulmans portèrent le dernier coup à la domination byzantine affaiblie par le schisme des Donatistes et les luttes contre les indigènes. A leur arrivée, les populations latines s'étaient concentrées autour des places fortes, abandonnant leurs riches campagnes aux Berbères. Plusieurs villes de premier rang avaient été évacuées, et en 645, le patrice Grégoire, préfet de l'Afrique, usurpa la pourpre et s'établit à *Suffetula*.

Les envahisseurs arabes trouvèrent en Afrique des colonies dépeuplées, des soldats sans énergie, une population indigène redevenue presque indépendante, partout les troubles, l'anarchie, le désordre. En 647, Abd-Allah ben Saïd fit une première incursion dans la Numidie, et ne regagna l'Égypte, conquise à l'Islamisme en l'année 22 de l'hégire (642), qu'après une campagne de 15 mois à travers des sables brûlants. En 686, Okba entre de nouveau en Afrique à la tête de 40,000 combattants et arrive jusqu'au grand Océan ; mais il est défait par les Berbères et perd la vie à son retour. Zobeïr renouvelle la conquête d'Okba, et éprouve le même sort à *Barka*.

Après ces trois invasions, qui furent comme autant de reconnaissances, les Arabes formèrent des entreprises plus durables. Ils commencèrent par s'échelonner sur la route, en fondant, en 670, la ville de Cairouan, pour y établir leur quartier-général. En 692, ils prirent Carthage et la livrèrent aux flammes. Hassan éprouva dans cette invasion une vigoureuse résistance de la part des indigènes, qui opposèrent le fanatisme au fanatisme, sous

la conduite d'abord du prince berbère Koucila, et plus tard de l'héroïque Damia, fille de Nifak, surnommée El-Kahina, la devineresse. Il s'empara de celle-ci, la fit décapiter, et resta maître du pays. Les révoltes recommencèrent, et pour mettre fin à des prises d'armes sans cesse renaissantes, il fallut que la déportation vint s'ajouter au glaive. Plus de 300,000 indigènes furent expulsés.

Après s'être servi de ces moyens d'extermination, les Arabes en employèrent de plus doux et de plus efficaces. Trouvant chez les indigènes une affinité de mœurs, une similitude d'habitudes, ils réussirent à les convaincre qu'ils avaient la même origine et qu'ils sortaient de la même tige, comme deux peuples frères prédestinés par Dieu à la même mission. Une fois les esprits dans cette voie, il ne fut pas difficile d'amener les vaincus à embrasser la religion des vainqueurs, qui ne leur prêchait que la satisfaction de leurs passions dominantes, et la grande barrière, qui les avait jusque-là séparés des conquérants, tomba sans retour. Il se forma donc, dans la 77<sup>e</sup> année de l'hégire (699), une nouvelle nationalité composée des Indigènes et des Arabes. La conquête de l'Espagne, opérée sur les Goths en une seule bataille, dans l'année 92 de l'hégire (711 de J. C.), facilita d'ailleurs la fusion entre les vainqueurs et les vaincus; car elle ouvrait de séduisantes perspectives de pillage auxquelles l'élément berbère ne pouvait rester indifférent. L'amour des Africains pour la guerre et le pillage, ainsi que leur turbulence incorrigible trouvaient un but dans cette invasion d'une belle et riche contrée.

Quel fut le sort d'*Icosium* pendant les ravages commis par les Vandales, et sous leur domination d'un siècle? que devint cette ville, lorsque l'occupation byzantine, si faible et si agitée, disparut devant l'invasion arabe et le soulèvement des populations indigènes? L'histoire ne donne pas les détails de sa décadence et de sa disparition. Mais ce qui est certain, c'est que cette ville resta abandonnée fort longtemps, probablement pendant deux siècles et demi, c'est-à-dire depuis la fin du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, date de la grande invasion arabe qui dispersa les Greco-Byzantins, jusqu'au milieu du X<sup>e</sup> siècle, date de la fondation d'Alger

par Bollogguin, d'après l'historien arabe Oueli'd Din Abou-Zeïd Abderrahman Ibn Khaldoun, qui a terminé vers 795 (1390-1394) son grand ouvrage sur les Berbères, lequel jouit d'une grande estime et fait autorité en pareille matière. On a pu lire les traces de cet abandon sur le terrain même. Les voies romaines retrouvées par nous au-dessous des maisons indigènes, étaient recouvertes d'un fort dépôt de gravier lentement amassé par les eaux pluviales, avant que les Algériens aient songé à enterrer ces vestiges d'un autre âge. Plusieurs des débris antiques exhumés par nos travaux avaient été ensevelis sous d'épaisses alluvions formées par les terres entraînées des hauteurs par les pluies hivernales. Des couches alluvionnaires de cette importance n'ont pu se former qu'à l'aide d'une période très-longue de complet abandon. L'expression *fonder*, employée par Ibn-Khaldoun à propos de la reconstruction d'Alger, démontre en outre jusqu'à l'évidence, que l'on opérait sur un terrain vide de toute construction intacte, — sinon de toutes ruines, — et inhabité, au moins dans sa plus grande partie. Voici ce passage que j'emprunte à la savante traduction de M. de Slane, éminent orientaliste :

« Menad, fils de Mencous, gouverna une partie de l'Ifrikia et du Maghreb central au nom des Abbacides et tint son autorité des Aghlebides. Il eut pour successeur son fils Ziri Ibn Menad, qui devint un des plus puissants des princes berbères..... Quand les Fatémites furent parvenus à établir leur domination en Ifrikia, Ziri passa de leur côté.... Il bâtit la ville d'Achir sur le flanc d'une montagne située dans le pays des Hosein et appelée encore aujourd'hui la montagne de Titeri. Ayant fortifié cette résidence avec l'autorisation d'El-Mansour (le fatémite), il se vit bientôt seigneur d'une des plus grandes villes du Maghreb.... Quand Ismaël El-Mansour assiégea Abou-Yezid dans le château de Kiana, Ziri lui amena une armée composée de Sanhadja et d'autres peuples berbères. Jusqu'à la prise de cette forteresse, il ne cessa de harceler l'ennemi, et s'étant ainsi acquis l'amitié d'El-Mansour, il rentra en Maghreb, comblé d'honneurs et de riches présents. Outre un diplôme qui le constituait chef des Sanhadja, il obtint de ce prince la permission

d'élever des palais, des caravansérails et des bains dans Achir. Il reçut aussi le commandement de la ville et de la province de Tebert. Quelque temps après, il autorisa son fils Bologguin à fonder trois villes, l'une sur le bord de la mer et appelée Djezaïr-Beni-Mezghanna (les îles des enfants de Mezghanna) (1), l'autre sur la rive orientale du Chelif et appelée Miliana, la troisième porte le nom des *lemdia* (2), tribu sanhadjienne. Bologguin fut investi par son père du commandement de ces trois places, qui sont encore aujourd'hui (1392) les villes les plus importantes du Maghreb central (tome 2, p. 6). »

Aucune date n'est donnée dans ce passage. Mais l'auteur nous apprend ailleurs que Ziri perdit la vie au mois de Ramadan 360 (juillet 971), après avoir gouverné pendant 26 ans. Les commencements de son gouvernement remontent, d'après cette donnée, à l'année 945 de J.-C. C'est dans cette période de 26 ans qu'eut lieu la fondation de Djezaïr-Beni-Mezrenna (جزاير بنى مزغنى), fondation qui semble pouvoir être fixée à l'année 950. Après la mort de Ziri, le Khalife El-Moëzz confia à Bologguin, — le fondateur d'Alger, — le gouvernement de l'Ifrikia (Tunisie) et du Maghreb central (Algérie). A cette occasion, il changea son nom en celui de Youssef (يوسف) et lui ayant accordé le surnom d'Aboul Fotoule (أبو الفتوح, le père des victoires), et le titre de Seif-ed-Doula (سيف الدولة, l'épée de l'empire), il lui présenta la robe de lieutenance, le revêtit d'un habillement magnifique, et lui donna les plus beaux de ses propres chevaux richement harnachés; après quoi il partit pour le Caire. Tel fut le commencement de la dynastie Ziride. Bologguin mourut en 373 (984-985).

Mais revenons à Alger. Il importe de reconnaître ce qu'étaient les Beni-Mezrenna. Ibn Khaldoun va nous en fournir les moyens. « Les Sanhadja de la première race, dit cet historien, descendaient de Telkat, fils de Kert, fils de Sanhadj. Leur

---

(1) Maintenant Alger.

(2) Maintenant Médéa, en arabe El-Media. Le mot *lemdani* s'emploie encore avec la signification de *natif de Médéa*.

pays renfermait les villes d'El-Mecila, Hamza, Alger, Lemdia (Médéa), Miliana, et les régions occupées de nos jours par les Beni-Yezid, les Hasein, les Attaf, tribus zoghbiennées, et par les Thaleba. Au milieu des Sanhadja vivaient plusieurs peuplades ayant la même origine qu'eux, et dont la postérité habite encore les territoires où leurs ancêtres avaient demeuré. Ces peuplades sont les Metennan, les Ouannougha, les Beni-Othman, les *Beni-Mezghanna*, les Beni-Djad, les Telkata, les Botionia, les Beni-Aïfaoun et les Beni-Khelil (tome 2, p. 4). »

Nous savons maintenant que les Beni-Mezranna constituaient une tribu vivant sur le territoire des Sanhadja de la *première* race, c'est-à-dire dans la contrée où s'élevaient *Alger*, Médéa, Miliana, etc. Or, il est certain, bien que cela ne soit dit explicitement nulle part, que bien antérieurement à 950, les Beni-Mazrenna s'étaient installés au milieu des ruines d'*Icosium*. Le groupe considérable de roches qui se trouvaient en avant de ce point, n'ayant probablement pas de nom particulier, avait reçu celui des Berbères qui vivaient sur le rivage auquel il faisait face. Il est vraisemblable que, si Bologguin choisit cet emplacement pour y bâtir une ville, c'est que non-seulement il y existait de nombreux matériaux bons à utiliser, mais qu'encore il s'y trouvait déjà un noyau de population. On ne fonde pas une cité dans un lieu complètement désert. A supposer que l'on ait cherché un nom pour la nouvelle ville qui s'élevait sur les ruines de l'ancienne, il a été détrôné par celui qu'on appliquait, depuis fort longtemps probablement, à cet endroit, et on a définitivement adopté la dénomination de *Djezaïr Beni-Mazranna* (جزاير بني مزغني, les îles des enfants de Mazranna).

De même que les cultivateurs arabes ne labourent que les terres faciles à remuer, contournant indolemment les obstacles trop difficiles à vaincre, les premiers habitants sédentaires d'Alger durent se disséminer autour des ruines d'*Icosium*, utilisant les matériaux faciles à enlever, mais respectant les monuments et les pans de murs encore solides. Il est facile de reconstituer par la pensée cette ville berbère. On doit se figurer une réunion de maisonnettes à rez-de-chaussée seulement, basses, mal bâties, misérables, encadrant des ruines romaines plus ou moins

conservées, plus ou moins ensevelies sous les alluvions. Cet assemblage de bicoques entremêlées de restes antiques a commencé à se former dans la rue de la Marine, sur le bord de la mer, près de la grande Mosquée, — la tradition en a conservé un vague souvenir, et les probabilités sont en faveur de cette version ; puis il a gagné la hauteur qu'il n'a pas couverte en entier, s'est couronné d'une citadelle ou Casba, s'est enveloppé d'une maigre chemise de ceinture et s'est octroyé quelques pauvres mosquées, dont les plus belles étaient aussi laides que la mosquée Sidi-Ramdani, curieux et piètre legs de cette époque. Durant ce développement, les ossements d'*Icosium* disparaissaient de plus en plus. Toutefois, il fallut l'arrivée des Turcs pour les anéantir complètement.

L'existence des ruines romaines, indiquée par le raisonnement et les inductions, confirmée par les découvertes faites postérieurement à 1830, est pleinement et explicitement constatée par ce passage de la *Description de l'Afrique septentrionale*, due à un célèbre palygraphe espagnol, Abou-Obeid Abdallah ben Abd-el-Aziz El-Bekri (1), en l'année 1068 de J.-C., c'est-à-dire cent dix-huit ans après la fondation d'Alger par Bologguin :

... ومنها الى مدينة جزاير بنى مزغنى وهى مدينة جليلة  
 قديمة البنيان فيها اثار للاول وازاج محكمة تدل على انها كانت  
 دار مملكة لسالف الامم و صحن دار الملعب فيها قد فرش بحجارة  
 ملونة صغار مثل الفسيفساء فيها صور الحيوان باحكم عمل و ابداع

(1) Le titre de cet ouvrage est : المسالك و الممالك تأليف الشيخ العالم العلامة الحبر الفهامة ابي عبيد عبدالله ابن عبد العزيز  
 c'est-à-dire : les routes et les royaumes, par, etc. — El-Bekri, dit M. de Slane, naquit d'une famille illustre, probablement vers l'an 1028 de J.-C. Il composa plusieurs ouvrages sur plusieurs sujets, et mourut dans le mois de chawal 487 (octobre-novembre 1094), dans un âge très-avancé, et avec la réputation d'un épicurien qui aimait autant le jus de la treille que la poésie et les lettres.

صناعة لم يغيرها تقادم الزمان ولا تعاقب القرون ولها اسواق و  
 مسجد جامع و كانت بمدينة بنى مزغنى كنيسة عظيمة بقى منها  
 جدار مدير من الشرق الى الغرب وهو اليوم قبلة الشريعة للعديدين  
 مفصص كثير النقوش والصور و مرساها مامون له عين عذبة يقصد  
 اليه السفن من افريقية والاندلس وغيرهما . . . . .  
 . . . . . و يليه مرسى الجزائر و تعرف  
 بجزاير بنى مزغنى و قد تقدم ذكر مدينتها وهو مرسى مامون  
 مشتى بين جزيرة سطفلة من الشرق الى الغرب و بين البر و  
 بالمرسى عين عذبة و يقابل من بر الادلس مرسى بنشكاه بينهما  
 ست مجار الخ

Je traduis ainsi :

« ... De là à la ville des îles des Beni-Mezerenna (Djezaïr Beni-Mezerenna), qui est une ville grande et de construction antique (1), il y a des monuments de l'ancien temps et des voûtes solides qui indiquent qu'elle était une capitale des nations précédentes ; ainsi que l'intérieur d'un théâtre (2), lequel est pavé avec de petites pierres de différentes couleurs, formant une espèce de mosaïque dans laquelle sont des images d'animaux d'une exécution savante et d'un art merveilleux, que n'ont altérées ni l'écoulement du temps, ni la succession des siècles. Elle (cette ville) a des bazars et une mosquée d'assem-

(1) L'Alger berbère n'existait alors que depuis 118 ans. El-Bekri veut évidemment dire qu'il y avait là les restes apparents d'une ville remontant à une époque fort reculée. Pour lui, la nouvelle ville n'est que la continuation de l'ancienne. La ville dont il s'occupe est donc pour lui une ville dont la construction remonte à l'antiquité.

(2) Mot à mot : « Maison de divertissement. »

blée (1). Il y avait dans la ville des Beni-Mezerenna une église très-vaste dont il reste un mur s'arrondissant d'Orient en Occident, lequel, servant aujourd'hui de kibla (2) légale lors des deux fêtes (3), est ornée de nombreuses peintures et images encadrées. Son port est sûr et a une source d'eau potable. Il est fréquenté par les équipages des navires (venant) de l'Ifrikia (4), de l'Andalousie et autres lieux... »

« ... Vient ensuite le port des îles (El-Djezaïr) connu sous le nom d'îles des *Beni-Mezerenna*, et dont la ville a déjà été mentionnée plus haut. C'est un port sûr ; il offre un mouillage d'hiver entre l'île Stoffa (5), de l'est à l'ouest (6), et la terre ferme. Dans le port, il y a une source d'eau potable (7). Sur la terre d'Andalousie, le port de *Benechkola* (8) lui fait face ; il y a entre eux six journées. »

Dans le passage relatif à la mosaïque, passage devenu si important par suite de la découverte faite en 1844, j'ai dû m'écarter considérablement de la version présentée par M. de Slane. Cet éminent orientaliste a traduit ainsi : « ... On y remarque un

(1) Mosquée qui *réunit*, c'est-à-dire dans laquelle on s'assemble le vendredi pour entendre la *khatba* ou prône. Il s'agit ici, évidemment, de la grande mosquée, rue de la Marine.

(2) C'est le point de l'horizon vers lequel on doit se tourner pendant la prière ; il indique la direction de la Mecque.

(3) L'Aïd-el-Kebir (la grande fête), ou fête des sacrifices, et l'Aïd-Esserir (la petite fête) marquent la fin du jeûne observé.

(4) Tunisie.

(5) C'était évidemment le principal îlot du groupe de roches existant sur ce point. Ce nom est tombé dans l'oubli depuis plusieurs siècles.

(6) Le mouillage compris entre le continent et les îlots était, en effet, abrité des vents d'Est, par les roches, et du vent d'Ouest, par la côte. Il devint le port turc en 1529.

(7) Cette source devait se trouver au pied de l'escarpement sur lequel s'élevait la porte de la Marine, depuis porte de France.

(8) *Péniscala*.

» théâtre dont l'intérieur est pavé de petites pierres de diverses  
 » couleurs, qui forment une espèce de mosaïque. Dans cet édi-  
 » fice, on voit les images de plusieurs animaux, parfaitement  
 » bien travaillées et façonnées d'une manière si solide, que pen-  
 » dant une longue série de siècles elles ont résisté à toutes les  
 » injures du temps. »

D'après cette interprétation, l'intérieur de l'ancien théâtre renfermait deux choses bien distinctes : 1<sup>o</sup> une mosaïque ; 2<sup>o</sup> des images d'animaux, faites d'après un procédé que l'auteur n'indique pas, et qui pourraient être, dès lors, sculptées, moulées, peintes ou gravées, mais qui sont indépendantes de la mosaïque, et qui forment une autre série d'objets remarquables. Si cette leçon était la véritable, on ne devrait plus s'arrêter à la principale des objections par lesquelles Berbrugger a combattu l'idée d'attribuer au théâtre d'*Icosium* la mosaïque trouvée dans les fondations du portail de la cathédrale, en 1844. Mais je ne puis, à mon grand regret, l'accepter comme exacte. Le mot *فيها* (dans elle) qui suit le mot *مسيكس* (mosaïque) ne peut se rapporter qu'à celui-ci ; autrement, il y aurait *وفيها*.

A mon avis, la mosaïque et les animaux ne forment qu'un tout ; l'auteur arabe a voulu dire que cette mosaïque représentait des animaux, non que les deux choses fussent distinctes.

El-Bekri n'était pas allé à Alger, et ne parlait que par ouï dire. Mais, comme il est un écrivain consciencieux et très-estimé, il faut croire qu'il avait pris ses renseignements à de bonnes sources. On doit donc tenir ce qu'il dit pour certain, et admettre comme suffisamment prouvé, qu'en 1068, la cité berbère renfermait, au milieu de son enceinte, un grand nombre de débris d'*Icosium*, et notamment les restes d'une vaste église et la partie intérieure d'un théâtre, offrant des mosaïques très-belles et parfaitement conservées. J'ai établi dans le chapitre VI d'*Icosium*, que, lors de l'arrivée des Turcs, en 1516, quatre cent quarante-huit ans plus tard, il restait encore quelques vestiges de ce théâtre, surgissant du milieu des broussailles, circonstance qui fit donner le nom de *Ketchioua* (la plaine des chèvres) au petit plateau où gisaient ces vénérables-débris, et où s'élèvent actuellement l'hôtel du Gouverneur général et la cathédrale, sur l'empla-

cement de laquelle nous avons découvert des mosaïques en place.

Les géographes arabes, qui ont écrit après *El-Bekri*, n'ont su donner aucun détail intéressant sur Alger, petite ville fort peu considérable, et dont le rôle a été à peu près nul dans l'histoire de la période arabe. Je me contenterai de l'extrait ci-après, emprunté à la traduction faite par M. Amédée Jaubert, de l'ouvrage intitulé :

كتاب نزهة المشتاق في اختراق الافاق تاليف  
الشريف الادريسي

c'est-à-dire *Délassements de l'homme désireux de connaître à fond les diverses contrées du monde*, par le chérif Edrissi, lequel ouvrage a été terminé dans les derniers jours du mois de choual de l'an 548 de l'hégire (mi-janvier, an 1154 de J.-C).

« De Cherchel à Aldjazair Beni-Mazghanna (الجزاير بني مزغنى) (Alger), on compte 70 milles..... Aldjazair est située sur le bord de la mer ; ses habitants boivent de l'eau douce ; c'est une ville très-bien peuplée, dont le commerce est florissant et les bazars très-fréquentés. Autour de la ville, s'étend une plaine entourée de montagnes habitées par des tribus berbères qui cultivent du blé et de l'orge, et qui élèvent des bestiaux et des abeilles. Ils exportent du beurre et du miel au loin. Les tribus qui occupent ce pays sont puissantes et belliqueuses. » (Tome I<sup>er</sup>, p. 235.)

Au lieu de nous apprendre que les Algériens buvaient de l'eau douce, renseignement niaisement oiseux, Edrissi aurait mieux fait de nous donner quelques indications topographiques de nature à faire apprécier le développement qu'Alger avait acquis, 204 ans après sa reconstruction par Bologguin, fils de Ziri, et 86 ans après la description laissée par El-Bekri.

Je vais maintenant aborder la description détaillée des parties de l'Alger berbère, sur lesquelles il est possible d'avoir quelques données. J'ai fait mon travail — le premier de cette nature qu'on ait tenté — d'après un examen personnel des lieux en ce qui concerne les portions existant encore, et, en ce qui concerne les

parties disparues, d'après mes recherches particulières dans de nombreux titres de propriété et autres pièces d'une authenticité irrécusable. Mon étude offre malheureusement bien des lacunes, mais elle a du moins le mérite de la priorité.

---

## CHAPITRE II

---

### ENCEINTE DE DJEZAÏR BENI-MAZRANNA.

---

S'élevant lentement au milieu des ruines d'*Icosium*, sans entamer les édifices encore trop intacts, la ville berbère devait adopter les principales voies et les dispositions générales de la cité romaine à laquelle elle succédait. C'est ce qu'elle fit, autant qu'on peut en juger par l'examen des traces laissées par les deux villes. Au nord et au sud, Alger ne dépassa pas les limites d'*Icosium*, car on a rencontré des sépultures romaines immédiatement au-delà des portes Bab-Azoun et Bab-el-Oued. Mais il grimpa beaucoup plus haut, sur la colline. L'examen des fouilles faites dans les hauts quartiers, depuis 1830, n'a amené la découverte d'aucun débris antique. On peut affirmer que les Romains n'avaient pas bâti sur les hauteurs. Tout concourt à prouver, au contraire, que les Berbères, dépassant à l'ouest les limites d'*Icosium*, qu'ils adoptaient dans les autres parties, ont envahi la portion septentrionale de la montagne, mais jusqu'à la hauteur seulement du point où est située la batterie turque, qui avait reçu, après 1830, le n° 11. Ce point était évidemment le sommet de la ville berbère, attendu que de nombreux titres de propriété y signalent la Casba ou forteresse. On sait que les citadelles ainsi dénommées sont toujours placées au point culminant du lieu qu'elles sont destinées à défendre.

Par le fait, cet emplacement convenait parfaitement à sa destination. Il occupe le sommet d'une bosse très-escarpée de tous

les côtés, et domine une grande partie de la ville et la campagne, au nord. Il constituait une position très-forte en tous temps, et surtout à une époque où les armes à feu n'étaient pas encore inventées. Un acte de 959 (1552), postérieur, par conséquent, de 36 ans à la domination ottomane, mentionne encore la *Casba* dans cette partie de la ville. Ce n'est que postérieurement à cette date qu'apparut la qualification de *Casba-el-Kodima*, la vieille Casba, créée par la raison que les Turcs venaient d'agrandir et de remanier l'enceinte fortifiée, et de reporter la citadelle à 300 mètres plus au sud, en un lieu d'où elle dominait les nouveaux quartiers et le port qu'on commençait à établir. La vieille Casba fut emportée par cette transformation, et son emplacement ne fut plus marqué que par un simple bastion. Son nom survit encore.

La résidence royale d'Alger s'élevait non loin de la Casba, ou peut-être même dans l'intérieur de cette forteresse. Il était effectivement dans l'usage des princes berbères d'habiter des lieux retranchés. Les plus anciens titres de propriété offrent quelques traces de cette circonstance. On y trouve notamment l'indication, dans ce quartier, des *tombeaux des enfants du roi* (قبور) (أولاد السلطان). L'existence d'un cimetière dans ce lieu élevé est significative, car elle constitue une véritable exception. Elle indique jusqu'à l'évidence que ce champ de repos, réservé exclusivement aux enfants du sultan, était une annexe de la résidence royale. Si le roi eût habité ailleurs, on n'eût pas songé à inhumer les membres de sa famille en cet endroit peu accessible aux convois funèbres. Le nom de *Kbour oulad essultan* a survécu pendant longtemps à la disparition des rois d'Alger, auxquels le pouvoir ottoman s'était substitué. Il fut remplacé par celui de *Keta erredjel* (coupe-jambes), donné à ce quartier, parce qu'on y jouait chaque soir un air de clarinette annonçant que les jambes étaient coupées, c'est-à-dire que la circulation devait immédiatement cesser, et que chacun était tenu de rentrer au logis pour n'en sortir que le lendemain matin. Nous en avons fait le barbarisme *Katarougils*. Cette partie de la ville, dont les constructions devenaient bien vieilles, fut fort délaissée du temps des Turcs. Nous la trouvâmes, en 1830, couverte de

ruines. En 1842, l'administration aliéna un ancien et vaste cimetière, très-probablement le cimetière *des enfants du roi*, ruiné, couvert de décombres, offrant les traces d'un long abandon. On doit regretter amèrement qu'aucun archéologue, que nul ami des temps écoulés n'ait entrepris d'interroger patiemment les ruines accumulées dans ce quartier, et que de nouvelles constructions ont fait disparaître. Quelque épigraphe de l'époque berbère, aujourd'hui précipitée dans des fondations dont elle ne sortira jamais, ou brisée impitoyablement par la main de l'ignorant maçon, l'eût peut-être richement récompensé de son dévouement.

Au sud, la ville berbère était bien loin d'atteindre, sur les hauteurs, les limites de l'Alger turc. La tradition est affirmative à ce sujet. Le nom de *neuve*, donné à la porte ouverte dans la partie méridionale de l'enceinte, dans les hauts quartiers, est une indication significative. Dans des titres de propriété remontant aux commencements de la domination ottomane, et concernant des immeubles sis aux environs de la porte Neuve et sur les points signalés par la notoriété aussi bien que par les inductions, comme étant de création plus récente que le reste de la ville, on trouve des mentions de *puits à roues qu'on a comblés ou simplement recouverts*, qui prouvent que les constructions urbaines ont envahi dans cette direction des terrains naguère couverts de jardins arrosés au moyen de norias. La notoriété prétend connaître quelques maisons qui recèlent dans leurs fondations des puits d'irrigation. J'ai aussi trouvé, dans les mêmes documents, des indications de poteries existant encore au milieu de cette partie de la ville, pendant les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, notamment dans la rue Kléber. Les établissements de cette nature étaient toujours établis en dehors des murs ; ceux dont il est ici question s'étaient donc trouvés englobés dans un nouveau tracé du périmètre de la ville ; ils n'ont d'ailleurs pas tardé à disparaître, remplacés par des maisons. On trouve également, dans les titres, quelques rares mentions de terrains nus et même coupés par des sentiers. Enfin, si l'on pouvait accorder quelque confiance à d'anciens plans fort grossiers, je rappellerais qu'ils indiquent entre la nouvelle Casba et la ville un grand espace dé-

garni de toute construction. Dans ces plans, les dimensions n'ont aucune exactitude, les proportions ne sont pas observées, les choses ne se trouvent pas à leur véritable place, cela est vrai. Mais, en somme, les traits généraux ont quelque réalité; et si l'intervalle vide a été ménagé avec plus ou moins d'exactitude par les auteurs anonymes des dessins, c'est que son existence résultait des renseignements recueillis.

Sous la domination arabe, le port n'existait pas. Les îlots, qui ont donné à la ville son nom, continuaient à être lavés par les vagues de la Méditerranée, sans être soutenus par aucun revêtement, par aucun travail humain, dans leur lutte séculaire contre les flots. Cet abri naturel suffisait aux petites barques qui composaient la marine berbère, comme il avait suffi aux galères romaines. On a vu qu'El Bekri le qualifie de *port bien abrité*, ajoutant que le mouillage, situé entre la principale île et le continent, est très-bon et offre un sûr hivernage, et que ce port est très-fréquenté par les marines de l'Ifrikia, de l'Espagne et d'autres pays. En somme, ces éloges sont très-exagérés; car les îlots, avant que la main de l'homme eut modifié le travail de la nature, devaient constituer un médiocre abri. Le principal de ces îlots est appelé par le même géographe l'*île de Stofla*, (جزيرة سطفلة), nom resté inexplicable et qui est tombé dans l'oubli le plus complet depuis plusieurs siècles. El Bekri signale aussi une source d'eau douce, qui ne pouvait être sise qu'au bas de l'escarpement sur lequel fut bâtie plus tard la porte de la *Guerre sainte*, ou porte de l'île (Bab-Djira), appelée par nous porte de France ou de la Marine.

Je n'ai aucune donnée sur la situation exacte de la porte méridionale (Bab-Azoun) de la ville, et on doit supposer qu'elle n'a pas beaucoup varié. Mais il n'en serait pas de même de la porte septentrionale (Bab-el-Oued), si mes appréciations étaient fondées. Voici sur quoi je me fonde. Les titres de propriété, contemporains de l'établissement des Ottomans, — nous n'en possédons malheureusement pas de plus anciens, — donnent le nom de *haret el djenan* (حارة الجنان, la rue de la campagne) à la voie de communication formée d'abord par notre rue Lalahoum, — ainsi nommée du nom arabe *zenkat lallahoum*, qui

n'a paru qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, faisant complètement oublier l'autre, — puis par la rue Lahémar, qui en est la continuation et qui venait se butter contre le rempart turc. Cette voie longe le pied d'un escarpement très-prononcé et n'a elle-même de pente qu'à son extrémité. Pourquoi ce nom significatif de *rue de la campagne* aurait-il été donné à cette voie, si elle n'aboutissait pas à la porte de la ville donnant accès dans la *campagne*? Notons bien que le quartier extérieur, occupé aujourd'hui par la cité Bugeaud, le jardin du Dey et la Salpêtrière, s'appelait autrefois *fahs el djenan* (فحص الجنان), nom dont la prononciation s'est altérée ultérieurement en *fahs aguenan*, la banlieue de la campagne. Ce rapprochement me semble un trait de lumière. En dehors s'étend la banlieue de *la campagne*; au dedans s'allonge la rue de *la campagne* venant aboutir juste à l'enceinte qui la sépare de la banlieue portant le même nom qu'elle. La seconde doit être le chemin direct pour arriver à la première. Cela me paraît rationnel. Évidemment, la porte devait être là, à l'extrémité de la rue Lahémar. J'ajouterai même qu'elle devait s'appeler *Bab el djenan* (la porte de la campagne). Ce ne serait pas, ce me semble, aller trop loin dans le champ des suppositions. Dans cette hypothèse, la porte septentrionale se trouvait en face de la chapelle du célèbre marabout Sidi Abderrahman et' albi. Cette circonstance me fortifie dans mon opinion. Sidi Abderrahman est mort en 873 (1468-1469), c'est-à-dire un demi-siècle environ avant le coup de main qui fit tomber Alger au pouvoir de Barberousse et amena un peu plus tard la transformation de cette ville. Si la porte septentrionale était à la même place qu'en 1830, pourquoi a-t-on enterré un personnage de cette importance sur une hauteur fort éloignée de tout passage? N'est-il pas plus naturel de supposer que, si on lui a choisi ce lieu de sépulture, devenu plus tard écarté, c'est qu'à cette époque il se trouvait, au contraire, en face de la porte de la ville, bien en vue des gens qui entraient ou qui sortaient. On m'objectera peut-être qu'en ce cas la porte de la ville débouchait sur un terrain accidenté et qu'on ne pouvait l'atteindre du dehors qu'en gravissant une côte escarpée. Les Berbères, ne faisant usage d'aucun véhicule, ne pouvaient être

arrêtés par une pareille considération. D'ailleurs cette difficulté d'accès était une condition de sécurité, à une époque où l'on ne connaissait pas l'artillerie. En outre, il est probable que le sentier conduisant à la porte se développait sur les hauteurs qu'occupe le jardin Marengo, au lieu de descendre le long du rempart, ce qui le rendait beaucoup moins raide. Mais il me reste à produire une dernière présomption. A en juger par la direction des tronçons qui ont été retrouvés au commencement de la rue Bab-el-Oued, la principale voie septentrionale d'*Icosium* s'infléchissait dans l'ouest et devait se rapprocher beaucoup du tracé de la *rue de la campagne* (haret el djenan), de cette rue qui, d'après moi, aboutissait à la porte, et était, par conséquent, à une certaine époque, l'artère la plus importante de ce quartier. Il est probable, d'après l'orientation de la voie romaine, que celle-ci débouchait, non à la porte Bab-el-Oued de 1830, mais beaucoup au-dessus. Il est facile de constater que les Berbères ont beaucoup imité les Romains, de même qu'ils ont été imités par nous. Puisque l'issue romaine était évidemment sur ce point, n'est-ce pas un nouvel argument à l'appui de la version que j'essaie de faire prévaloir, à savoir qu'à l'époque berbère, — et peut-être même à l'époque romaine, — la porte septentrionale de la ville s'ouvrait à 130 mètres au-dessus de la *porte du ruisseau* de 1830, établie par les Turcs au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle?

---

### CHAPITRE. III.

---

#### RENSEIGNEMENTS TOPOGRAPHIQUES.

---

En examinant les nombreux titres de propriété que j'ai été à même de consulter, j'ai été étonné de ne pas rencontrer une plus grande quantité de noms de rues appartenant d'une ma-

nière certaine à la nomenclature antérieure à l'occupation ottomane. Les Turcs avaient divisé la ville en quartiers; les Berbères s'étaient peut-être dispensés de cette classification sommaire, n'éprouvant pas le besoin de s'orienter dans une ville peu étendue, et n'ayant d'ailleurs que de rares rapports avec des étrangers. C'est ce qui expliquerait la pénurie de dénominations auxquelles on peut assigner avec certitude une existence antérieure à la période ottomane. Dans mon étude sur la topographie de l'Alger turc, j'ai relevé avec soin tous les noms, qui rentrent dans cette dernière catégorie. Je me contenterai donc de m'occuper ici des principaux de ces noms.

1. La portion de la ville, sise au-dessus de la rue Lalahoum et comprise dans le bas de la rue de la Casbah et la rue du Locdor, s'appelait el Djebila (الجبيلة) le mamelon, la petite colline.

2. Au-dessus de ce mamelon se trouvait un puits ombragé d'un grenadier (بيروالرومانةسو), qui a donné son nom au quartier, mais dont l'emplacement précis n'est pas connu de la notoriété.

3. Le nom de *Souk el djema'a* (سوق الجمعة) le marché du vendredi, donné à certaines portions des rues Jenina, Bruce, Neuve-Socgemah, et qui est des plus anciens, indique clairement qu'une foire hebdomadaire se tenait sur ce point à l'époque berbère, alors qu'Alger présentait encore de larges intervalles restés vides et des ruines romaines surgissant au milieu de ses chaumières. Les constructions effectuées par les Turcs ont fait disparaître cet emplacement de marché, dont il n'est resté qu'un petit carrefour, où l'on vendait, en dernier lieu, des pigeons, le vendredi.

4. Au-dessus de la rue du Vinaigre, on rencontrait la dénomination de *ras essofah* (راس الصفاق) la tête du rocher plat, qui appartenait à une époque antérieure à la domination ottomane.

5. Le cœur de la ville, ce qui est devenu, depuis 1830, la place du Gouvernement, était occupé exclusivement par des bou-

tiques que sillonnaient trois ou quatre rues partant de la rue Bab-Azoun et convergeant vers la mosquée de la Pêcherie. L'une de ces rues portait un nom qui évoque un souvenir du moyen-âge. Elle s'appelait *El Kissaria* (القيسارية). Ce nom vient de l'espagnol *Caserio* ou *Caseria*, et signifie un *assemblage de maisons*. Il paraît avoir eu pour origine le mot arabe قصر *Castellum*. Il s'appliquait autrefois aux quartiers réservés aux marchands francs dans les villes de l'Afrique septentrionale. Pise, Gênes, Venise, Florence, Barcelone, Marseille et Narbonne eurent, aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, des relations suivies et étendues avec cette contrée, et principalement avec Tunis, Bougie et Tlemcen. En retour de leurs étoffes diverses, de leurs fers, de leur quincaillerie, de leur mercerie et de leur argent monnayé ou en lingots, les marchands européens tiraient de la côte d'Afrique des grains, de la laine, de la cire, des peaux, de l'huile, des plumes d'autruche, du corail et de l'ivoire. Le travail que j'ai préparé sur les Archives du Consulat de France à Alger, prouve qu'il en fut de même sous la domination turque. Les Francs, au moyen âge, étaient les bien-venus dans les villes africaines, qui tiraient un grand profit de ces rapports commerciaux. La diplomatie, venant plus tard en aide à l'initiative personnelle, fit dresser des conventions pour la garantie réciproque des personnes et des biens. Marseille, en 1230, Pise, en 1230, 1265, 1374 et 1378; Gênes, en 1236 et 1251; Venise, en 1251 et 1252; Florence, à la même date; et Barcelone, en 1281, 1309 et 1313, se faisaient accorder, par des chartes spéciales, des franchises étendues sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Ces traités, qui se ressemblent beaucoup par la forme et le fond, stipulent, en général, au profit des marchands européens, aide, protection et sécurité pour les personnes et leur avoir, et les placent sous la juridiction spéciale de leurs consuls. Il est concédé aux Francs, dans chaque ville à comptoir, un quartier particulier et distinct, avec le droit d'y bâtir des fondoucks leur servant d'habitation et de magasins, et d'avoir des églises pour s'y livrer publiquement à leur culte. Là, les marchands chrétiens vivaient libres et tranquilles, sous la protection de leurs consuls. M. Ch. Brosselard estime qu'il y avait à Tlemcen, au

XIII<sup>e</sup> siècle, une colonie catholique d'environ quatre mille individus (1). « Cette société étrangère, dit cet auteur dont l'érudition est à la hauteur de son talent, frayait de bon accord, avec la population indigène, qui dépassait alors le chiffre de 100,000 âmes.... Pisans, Vénitiens, Génois, Catalans et Provençaux, devenus les hôtes du sultan de Tlemcen, étaient tous rassemblés au centre de ce quartier, qui est demeuré jusqu'à nos jours exclusivement marchand, et qui s'étendait alors sur un espace de cinq hectares, à l'orient de la grande mosquée. Ils y étaient établis dans des fondoucks, agglomérés au milieu d'une enceinte crénelée, qui les isolait des bazars indigènes. Une partie de cette vieille enceinte subsiste encore aujourd'hui..... Elle était percée autrefois de quatre portes orientées aux quatre points cardinaux, qui, de même que celles de la ville musulmane, se fermaient la nuit. Cette petite cité toute européenne, dont les consuls avaient seuls le gouvernement, avait reçu le nom d'*el Kissaria*. Indépendamment des boutiques, des magasins et des logements particuliers, elle renfermait dans son enceinte, un entrepôt commun, des fours, des bains, un couvent de frères-prêcheurs et une église. Les pavillons chrétiens se déployaient fièrement au-dessus de ses portes dont la garde était confiée par les consuls à leurs nationaux, à tour de rôle. »

Le nom d'El-Kissaria, que nous avons trouvé appliqué, en 1830, à un quartier central de la ville composé de boutiques et sis au bord de la mer, ferait supposer qu'humble bourgade, *El Djezâir Beni-Mazrenna* a eu aussi, mais en diminutif, son quartier de marchands francs au moyen-âge.

6. Lorsque les Turcs prirent possession d'Alger, en 1516, un petit plateau, occupé maintenant par la cathédrale, l'hôtel du Gouverneur général, le commencement de la rue Napoléon, la rue du Divan et la place de l'Archevêché, etc., était couvert de ruines romaines et de broussailles que venaient brouter des chèvres. Ils appelèrent ce lieu *Ketchi-oud*, la plaine des chèvres.

---

(1) Voir l'excellent travail qu'il a publié dans le Tome V de la *Revue africaine*.

Cet endroit était resté abandonné pendant toute la période berbère, c'est-à-dire pendant près de six siècles : c'était, d'après les probabilités, l'emplacement du théâtre d'*Icosium*. Nous y avons trouvé deux mosaïques en place, recouvrant quatre citernes. Antérieurement au XIV<sup>e</sup> siècle, on y avait bâti une petite mosquée; tout le reste était dans l'abandon le plus complet. On y remarquait, d'après un titre arabe, les vestiges d'un aqueduc des anciens. Le nom que ce plateau portait avant la période turque ne nous est pas parvenu. (Voir chap. VI d'*Icosium*).

7. Auprès de la porte turque appelée Bab-el-Oued (la porte du ruisseau) s'élevait une petite mosquée reconstruite par la maraboute Setti Meriem, de 1660 à 1681, et qui prit plus tard le nom de Mesdjed ben Negro. Il résulte d'un manuscrit arabe, rédigé vers 1740 par le fils d'un muphti, que cette mosquée avait eu pour imam, vers l'année 766 (1364-1365), Sidi Abou Barakat El Barouni. Elle appartient donc incontestablement à la période berbère. Un acte de 1096 (1684-1685) donne encore à l'édifice en question le nom de Mesdjed Sidi Abou Barakat El Barouni.

8. Un acte de 921 (1515-1516), qui est le plus ancien de ceux que j'ai examinés, et qui est contemporain de l'arrivée du premier Barberousse, cite une zaouia, sise au-dessus de la porte de la mer (porte de la Pêcherie) et appelée *Mderset bou annan* ( مدرسة بوعنان ), et aussi Mederset el Annaniya ( العنانية مدرسة ), laquelle appartient incontestablement à la période berbère. En 1660, cet établissement a été détruit pour la construction de la mosquée dite *Djama djedid*, la mosquée neuve, (mosquée de la Pêcherie).

9. L'acte de 921 (1515-1516), cité au paragraphe précédent, mentionne, comme étant contiguë à la zaouia dont il vient d'être question, une grande étuve, dont il n'était plus question en 1830, et qui a dû être démolie en 1660, pour la construction de *Djama djedid* (voir ci-dessus).

10. Les plus anciens titres de propriété donnent le nom de *mecid Ibn essultan* ( مسجد ابن السلطان, l'école du fils du roi) à

une école que l'on ne connaissait plus en dernier lieu que sous la dénomination de *Mecid Kahwa el Kebira*, et qui était sise dans la rue Mahon. Il est présumable que cette école appartient à l'époque arabe, et même que son nom se rattache à une fondation faite par un fils de l'un des rois berbères d'Alger.

11. Un acte de 978 (1570-1571), désigne par le nom caractéristique d'*El Djama el Kedine*, la vieille mosquée, un édifice depuis appelé *Djama El Kechach*, du nom de son restaurateur. Si, à cette époque reculée, cette mosquée était l'un des plus anciens temples de la ville, elle appartenait évidemment à l'époque berbère, et cela est confirmé par le toit couvert en tuiles qu'on lui avait laissé lors de sa reconstruction en 1579. Les plus anciennes mosquées d'Alger, celles de l'époque arabe, se distinguaient, en effet, par une particularité assez remarquable. Elles étaient surmontées par des toits à double versant, recouvertes en tuiles rouges et remplaçant les domes surbaissés, arrondis ou ovoïdes qui signalent ordinairement les grands temples du culte musulman. D'une ordonnance plus mesquine et d'une architecture plus pauvre encore que les mosquées édifiées pendant la domination turque, elles étaient d'ailleurs dignes d'une humble bourgade berbère, étrangère aux beaux-arts et ignorant que le sort lui réservait de plus brillantes destinées.

Cette mosquée était sise dans la rue des Consuls, non loin de la porte de la Marine.

12. Les plus anciens titres de propriété signalent (à l'angle des rues Bab-Azoun et Scipion), une petite mosquée dite *Mesdjed sidi Sliman el Kebaili* (مسجد سيدي سليمان القبائلي), qui appartenait évidemment à la période berbère. Elle a été remplacée, en 1005 (1596), par une plus grande mosquée construite par le pacha Khedeur.

13. Dans de vieux titres, on trouve des traces d'une zaouiat akeroun (زاوية اقرون), appartenant vraisemblablement à l'époque berbère, qui a été remplacée par la zaouiat Sidi el Akehal (زاوية سيدي الاكحل), à laquelle a succédé la mosquée d'Ali Pacha, rue Médée.

14. Un acte de 926 (1519-1520) mentionne ainsi la *Zaouiet el Abassi*, consistant simplement en un petit cimetière : « zaouia connue autrefois sous le nom de *Sidi-Aïssa ben Lahsen* ( عيسى بن الحسن ) et actuellement sous celui du seigneur, du théologien, du sanfi, du béni Aboul Abbas Ahmed ben Salem El Abassi le cherif. » Ce petit cimetière se trouvait en dehors des murs sous la domination berbère. Il a été englobé dans la nouvelle enceinte turque (rue des Dattes).

15. Le célèbre marabout Sidi-Abderrahman Ett A'lbî, appartenant à la tribu des Ta'Alba qui fournissait des rois à Alger, décéda en 873 de l'hégire (1468-1469), et fut inhumé près de l'enceinte de la ville, — en face de la porte septentrionale, d'après la version que j'ai présentée. Sa chapelle primitive appartenait donc à la période berbère. Elle a été reconstruite en 1696 par le pacha El Hadj Ahmed.

16. Quelques anciens titres de propriété donnent à une étuve appelée le plus ordinairement Hammam Esserir ( حمام الصغير, la petite étuve ), le nom de *Hammam Sidi Abderrahman Ett'Albi*. La tradition prétend, en effet, que le célèbre saint, dont je me suis occupé au paragraphe précédent, avait choisi cette étuve pour y vaquer aux soins de sa propreté. Il faut donc ranger dans la catégorie des édifices de l'Alger berbère l'établissement dont il s'agit, sis en dernier lieu à l'angle des rues de la Marine et de la Charte.

17. Une petite mosquée, sise rue de la Charte, passait pour avoir été bâtie par le saint dont il vient d'être question.

18. Le fameux Sidi Abderrahman (voir nos 15, 16 et 17 ci-dessus) habitait, dit la tradition, une maison qui a reçu, en 1854, le n° 2 de la rue de la Charte (impasse), après en avoir porté successivement les nos 54 et 60. Il serait mort dans cette *Kheloua*, (خلوة, ermitage), sise au fond d'une petite impasse, et qui a été démolie, en 1853, pour concourir à la formation du jardin annexé à l'hôtel de M. le Secrétaire général, rue de la Charte, n° 5.

19. Des titres du XIV<sup>e</sup> siècle font mention de latrines bâties sur l'emplacement d'une étuve appelée *autrefois حمام سك hammam sekk*. Ces latrines ont été elles-mêmes démolies pour la construction des magasins du beylik, (rue Bab-el-Oued, près du Palais).

20. D'anciens titres font mention du quartier appelé *Tiber Routin* (تبير غوثين), nom de forme berbérisée, ayant pour radical le mot arabe برغوت, puce. C'est à peu près le seul nom de forme berbère qu'on rencontre dans la nomenclature indigène. Il s'appliquait à la rue de la Lyre, remplacée aujourd'hui par la rue Napoléon.

---

#### CHAPITRE IV.

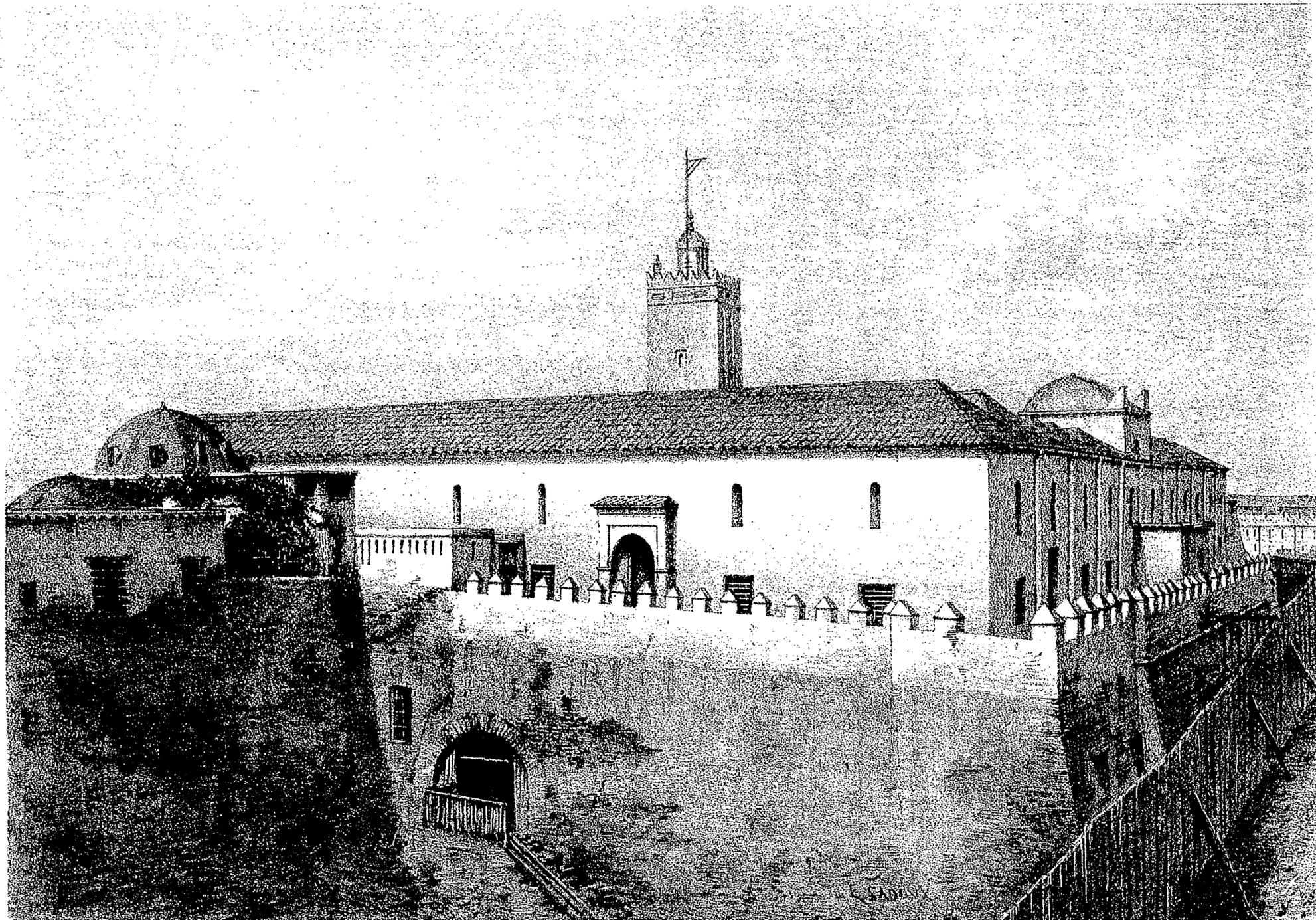
---

##### LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER.

---

Chaque ville musulmane renferme un temple, qu'on désigne sous la dénomination de grande mosquée, et dans lequel siège et officie le muphti, chef religieux, docteur et interprète de la loi. Lorsque Bologguin entreprit, vers 950, d'édifier une ville sur les ruines d'*Icosium*, hantées par les Beni-Mezerenna, on dut songer tout d'abord à créer une mosquée principale, servant de lieu de réunion le vendredi et à l'occasion des grandes fêtes. La première mention que je trouve de ce monument est de 1018, c'est-à-dire postérieure de 68 ans à l'époque fixée par Ibn Khaldoun. Je l'emprunte à l'article que M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne, a publié dans la livraison d'avril 1857 de la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*.

« Nous croyons faire une chose agréable au lecteur, en lui signalant une autre inscription qui se lisait anciennement sur le *minbar* ou chaire de la grande mosquée d'Alger, et qui peut servir à déterminer, d'une manière approximative, la date de la fon-



D'après une Photographie de M. Portier

Alger, Lith. A. Jourdan

LA GRANDE MOSQUÉE

dation de ce temple. Cette inscription se trouve rapportée dans le dernier folio de l'histoire des Beni-Abd-el-Wad, par Yahia Ibn Khaldoun, manuscrit de notre collection qui paraît avoir été copié, il y a une centaine d'années. . . . . « Louange à Dieu ! » Au nombre des choses qui ont été trouvées écrites à Alger la bien gardée, sur le minbar de la grande mosquée, en caractères coufiques et liés, on lit ce qui suit : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Ce minbar a été achevé le 1<sup>er</sup> redjeb de l'an 409. Ouvrage de Mohammed.* Il faut remarquer que l'an 409 de l'hégire correspond à l'an 1018 de notre ère ; l'existence de la grande mosquée à cette date est donc certaine. »

En 1068, le géographe El Bekri, dont j'ai cité la description, nous apprend qu'Alger était doté d'un مسجد جامع, c'est-à-dire d'une mosquée d'assemblée, d'une mosquée dans laquelle on se réunit, le vendredi, pour la Khatba, d'une grande mosquée, dans laquelle le muphti officie le vendredi et à l'occasion de l'aïd-el-kebir (la grande fête, fête des Sacrifices, marquant le commencement de l'année), et de l'aïd-esserir (la petite fête, la fête de la rupture du jeûne, celle qui suit le mois de ramdan). Cet édifice, — le même que celui de 1018, évidemment, — était très-petit et insuffisant pour les besoins de la population. Ceci ressort du passage où El Bekri dit *qu'une muraille couverte de sculptures et d'images, et restant seule d'une vaste église antique qu'Alger possédait autrefois, sert de kibra lors des deux grandes fêtes.* En y réfléchissant, on aperçoit clairement, — du moins, à mon avis, — que la *mosquée d'assemblée*, citée par El Bekri en 1068, — et dont l'existence était déjà constatée par l'inscription de 1018, — étant trop exigüe pour contenir toute la population, celle-ci n'ayant pas d'ailleurs d'autre temple de cette nature à sa disposition, en était réduite à s'assembler en plein air, en se servant du mur antique pour s'orienter dans la direction de la Mecque. Il est naturel aussi d'admettre que cette réunion à découvert se faisait tout près de la grande mosquée, dans laquelle un certain nombre de musulmans pouvaient seuls trouver place, et qui devait occuper le même emplacement qu'aujourd'hui, tout autorisant à penser que sa situation n'a pas varié. Nous ar-

rivons donc à conclure que la vaste église d'*Icosium*, signalée par El Bekri, était située dans la rue de la Marine, près de la grande mosquée, et que les débris de monument antique qu'on a retrouvés sur ce point en proviennent bien.

Une inscription, gravée sur une plaque de marbre blanc et placée sur l'un des murs et près de l'entrée du minaret actuel de la grande mosquée, nous apprend que ce minaret a été bâti en 1324 par Abou-Tachefin, roi de Tlemcen, chez qui les qualités de l'homme d'État s'alliaient à la valeur du guerrier. Ce prince fut tué le 1<sup>er</sup> mai 1337, lors de la prise d'assaut de sa capitale par le sultan Mesinide-Abou-l'Hacan.

Je lis ainsi cette inscription :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
 لَمَّا تَمَّ امِيرُ الْمُسْلِمِينَ أَبُو تَاشَفِينَ اِيْدَهُ اللَّهُ وَنَصْرَهُ مَنَارَ  
 الْجَزَائِرِ فِي مُدَّةِ اَوَّلِهَا يَوْمِ الْاِحْدِ السَّابِعِ عَشَرَ مِنْ ذِي قَعْدَةِ  
 مِنْ عَامِ اِثْنِينَ وَعَشْرِينَ وَسَبْعِمِائَةٍ وَكَانَ تَمَامُهَا وَكِبَالُهَا  
 فِي غُرَّةِ رَجَبٍ مِنْ عَامِ ثَلَاثَةِ وَعَشْرِينَ وَسَبْعِمِائَةٍ نَادَا الْمَنَارُ  
 الْمَذْكُورُ بِلِسَانِ حَالِهِ الْحَالِي اَي مَنَارِ حَالِهِ فِي الْحَسَنِ كَحَالِي  
 اِقَامَ امِيرُ الْمُسْلِمِينَ تَقَافِحًا كَسَانِي بِهَا حُسْنًا وَتَمَّ بِنْيَانِي  
 وَقَابَلَنِي بَدْرُ السَّمَاءِ وَقَالَ لِي عَلَيكَ سَلَامِي اِيْهَا الْقَمَرُ الثَّانِي  
 فَلَا مَنظَرَ يَسْبِي النُّبُوسَ كَمَنظَرِي اَلَا فَانظُرُوا حُسْنِي وَبَهْجَةَ تَيْجَانِي  
 فَزَادَ الْاِهْيَ رَفَعَةً لِمَتْنِي كَمَا زَادَ فِي شَانِي وَرَفَعَ اَرْكَانِي  
 وَلَا زَالَ نَصْرُ اللَّهِ حَوْلَ لَوَائِيهِ رَفِيقًا لَهُ تَالٍ وَجَيْشًا لَهُ ثَانِي

(M. l'abbé Bargès, *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, livraison d'avril 1857. M. Albert Devoux, *Moniteur de l'Algérie*; le même, *les Édifices religieux de l'ancien Alger*.)

Je traduis :

(1<sup>re</sup> ligne). Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed !

(2<sup>e</sup> ligne). Lorsque le prince des Musulmans Abou Tachfin, que Dieu le fortifie et l'assiste ! eut achevé le minaret

(3<sup>e</sup> ligne). D'Alger, dans une période dont le commencement est le dimanche dix-septième jour de doul Kada,

(4<sup>e</sup> ligne). De l'année sept cent vingt-deux (1) et dont la fin et la clôture

(5<sup>e</sup> ligne). Est la nouvelle lune de redjeb de l'année sept cent vingt-trois (2), Le minaret.

(6<sup>e</sup> ligne). Susdit sembla, par son aspect actuel, s'écrier : Quel est le minaret dont la beauté est comparable à la mienne ?

(7<sup>e</sup> ligne). Le Prince des Musulmans a érigé des boules (3), dont il m'a composé une parure brillante, et il a complété ma construction.

(8<sup>e</sup> ligne). La lune du firmament s'est présentée à moi, dans tout son éclat, et m'a dit : Sur toi mon salut ; ô toi, la seconde lune !

(9<sup>e</sup> ligne). Aucune vue, en effet, ne captive les cœurs, comme la mienne. Allons ! venez donc contempler ma beauté et l'aspect réjouissant de mes couronnes.

(10<sup>e</sup> ligne). Puisse mon Dieu accroître l'élévation de celui qui m'a achevé, comme ce dernier l'a fait à mon égard, et comme il a exhaussé mes parois.

(1) Comme le 17 Kada 722 coïncidait avec un samedi, il devient certain que le jour indiqué est en réalité le 18 dudit mois, correspondant au 28 novembre 1322.

(2) Du 6 au 15 juillet 1323. La construction du minaret a donc été achevée en sept mois et demi.

(3) Il s'agit des trois boules superposées, en cuivre peint en vert, qui composent la flèche du minaret.

(11<sup>e</sup> ligne). Que l'assistance de Dieu ne cesse d'être autour de son étendard, le suivant comme un compagnon et lui servant de seconde armée. »

L'édification du minaret a dû suivre de très près, à mon avis, la reconstruction générale de la mosquée sur un nouveau plan et dans de plus grandes proportions. L'édifice actuel daterait donc de 1322. Il n'a plus été modifié. Nous savons, par un manuscrit arabe, que la façade donnant sur la rue de la Marine fut refaite à cause de son mauvais état, vers 1732. D'un autre côté, les bombardements effectués par Duquesne et le maréchal d'Estrées, de 1682 à 1688, nécessitèrent quelques réparations partielles.

Les titres de propriété et autres documents authentiques dans lesquels j'opère, d'ordinaire, mes fouilles historiques, ne m'ont été d'aucun secours pour un monument aussi ancien; car les plus vieilles de ces pièces ne sont que postérieures à l'établissement des Ottomans en Algérie. Je constaterai seulement qu'ils appellent cet édifice الجامع الاعظم (el-Djama-el-A'dem), tandis que le langage usuel emploie l'expression de الجامع الكبير (el-Djama, ou plus habituellement, Djama-el-Kebir), et qu'ils accompagnent souvent sa mention de la formule: « Que Dieu la fasse retentir de ses louanges! »

La grande mosquée est orientée du N.-O. au S.-E. Elle forme un parallélogramme presque régulier, d'une superficie d'environ 2,000 mètres carrés, ayant un développement de 48 mètres environ, sur les façades N.-O. et S.-E., et de 40 mètres environ, sur les deux façades latérales N.-E. et S.-O.

Contre la façade latérale S.-O., et ayant un développement d'environ 18 mètres sur la rue de la Marine, se trouve une annexe appelée *el Djenina*, le petit jardin, qui comprend une cour et divers locaux occupés par le muphti et les agents de la mosquée. Une autre dépendance, jadis adossée à la face latérale N.-E. et aujourd'hui démolie, comprenait *le Msolla* ou oratoire des dernières prières prononcées sur les restes mortels des fidèles, des chambres à l'usage des mouedden et autres agents,

des latrines avec fontaines, et une grande cour dans laquelle était établie une batterie de 4 canons.

En descendant vers le port, on compte cinq portes dans la façade N.-O. : 1° la porte de la Djenina ou petit jardin ; 2° une porte dite *Bab-el-Bouakol* (el-bawakil, des bœufs), parce qu'il s'y trouvait, à l'usage des passants altérés, plusieurs vases en terre qu'un homme, préposé à ce soin, tenait toujours remplis d'eau ; 3° une fausse porte établie par nous, lors des travaux dont je parlerai quelques lignes plus loin ; 4° la porte du jet d'eau (bab el-fouwarâ), correspondant au milieu de la cour intérieure, et, par conséquent, à la travée qui, partageant la mosquée en deux portions égales, aboutit au Mihrab ; 5° et *Bab Essouma'a* (la porte du minaret), ainsi appelée de sa proximité du minaret, mais ne donnant pas, cependant, dans cette partie de l'édifice, laquelle n'a qu'une issue, s'ouvrant dans l'intérieur de la mosquée. La galerie publique à arceaux en ogives dentelées qui borde actuellement la rue de la Marine avec une certaine élégance, est notre œuvre. Elle a été appliquée par nous, en 1838, contre l'ancienne façade N.-O., aussi pauvre d'ornementation que le reste du monument. Les belles colonnes en marbre, qui la soutiennent, proviennent de la mosquée *es-Sida*, dont l'emplacement se trouve aujourd'hui compris dans la place des Orangers.

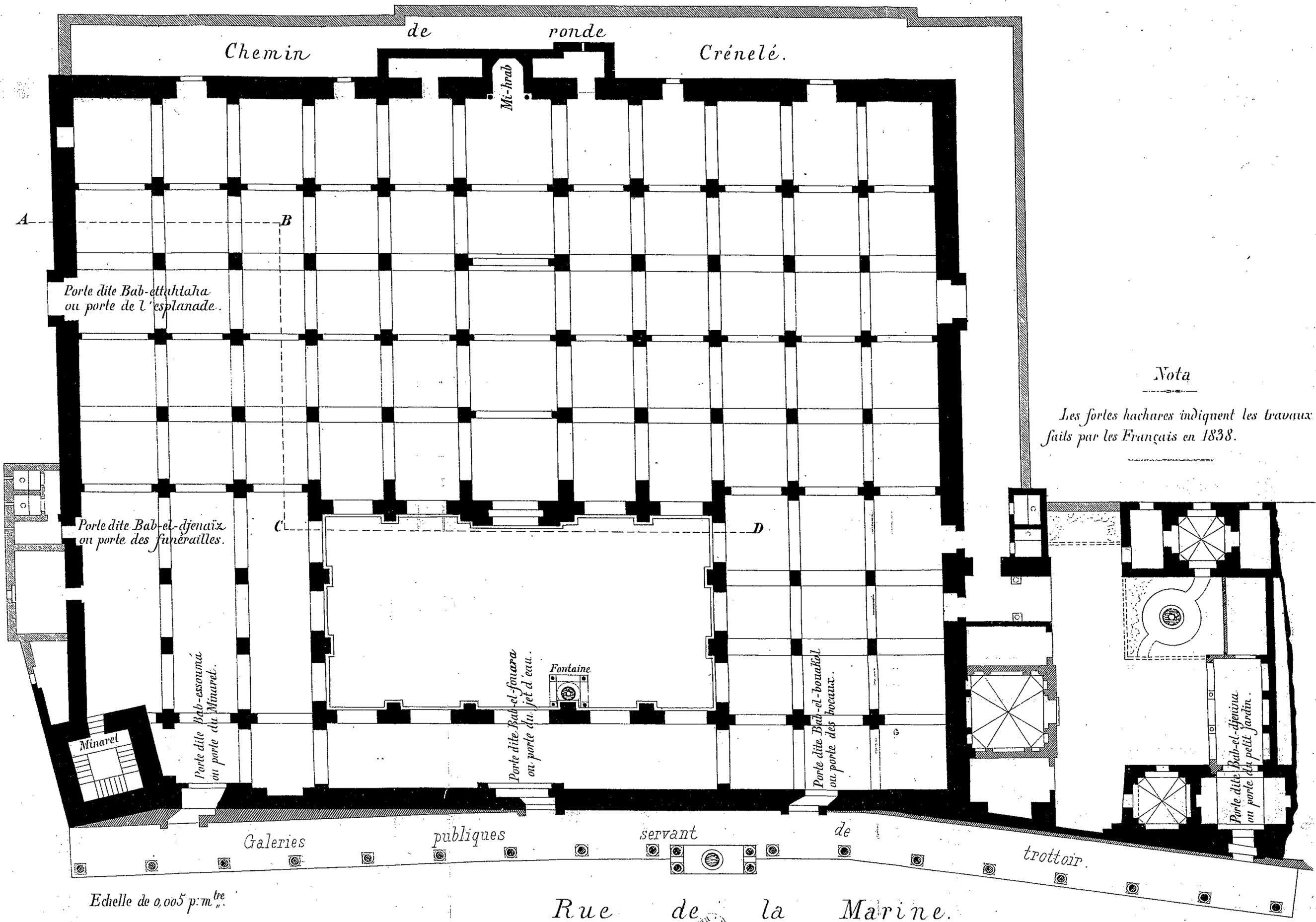
Sur la façade S.-E., dominant d'une hauteur d'environ 12 mètres une portion de la côte, sise jadis en dehors des limites du port, s'ouvrent deux portes, correspondant l'une à *Bab el-Bouakal*, et l'autre à *Bab Essouma'a*, et donnant sur un chemin de ronde crénelé qui faisait partie du système de défense de la ville. Cette portion de l'édifice était construite sur de vastes magasins voûtés, que le Beylik utilisait pour les besoins de la marine, et auxquels on parvenait, en suivant une bande étroite de rochers. Ce point de la ville, naguère battu par les flots de la pleine mer, est aujourd'hui couvert par les quais du nouveau port et le boulevard.

La façade latérale N.-E. avait deux portes, appelées l'une *Bab-el-Djenaiz* (des funérailles), parce qu'elle donnait accès dans le *Msolla* ou oratoire des dernières prières, et l'autre *Bab el-*

*Tahtaha* (de l'esplanade), parce qu'elle s'ouvrait dans la grande cour où était installée une batterie. Enfin, la façade latérale S.-O. présente deux portes, sans noms particuliers, placées en regard des deux précédentes.

A l'extérieur, cette mosquée est un édifice bas, percé d'étroites meurtrières, dépourvu de toute prétention architecturale, d'un aspect peu monumental, malgré l'importance de la superficie qu'il couvre, et surmonté de onze toits à double versant, recouverts en tuiles rouges et dirigés du N.-O. au S.-E. Le toit du milieu, plus large que les autres, est coupé sur la façade S.-E. par une très-petite coupole qui recouvre le mihrab, et qui ne daterait d'après la tradition, que d'une réparation qu'auraient nécessitée les bombardements opérés par les Français, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. A l'angle septentrional se trouve le minaret, lequel, posé à fausse équerre, forme une tour carrée de 6 mètres sur 6 mètres, ayant à peine une élévation de 17 mètres, ce qui lui donne un aspect massif et lourd. Malgré les louanges ampoulées et emphatiques de l'inscription du XIV<sup>e</sup> siècle, ce minaret, trapu et placé de travers, n'a aucune élégance, et ne rachète ses défauts par aucun détail d'architecture. On comprendrait difficilement que la lune, si brillante dans la pure atmosphère d'Alger, pût s'inquiéter d'une pareille rivalité. Les faïences bleues et blanches et autres enjolivements qu'on remarque aujourd'hui sont dus à une restauration que le service des bâtiments civils a effectuée, il y a quelques années. La plate forme du minaret est bordée par 24 merlons, dont 4 placés aux angles, et 20 espacés symétriquement sur les quatre faces ; la flèche est formée de trois grosses boules vertes, en cuivre, — les fameuses boules de l'inscription, — superposées et surmontées d'un croissant. Cette tour n'a d'autre issue qu'une porte donnant dans l'enceinte du temple.

L'intérieur de la Grande Mosquée mérite une description, malgré sa nudité; car il diffère essentiellement de celui des autres mosquées d'Alger. Soixante-douze piliers en simple maçonnerie, placés à une distance de 3 mètres 40 centimètres les uns des autres, et supportant des arceaux en ogive, forment onze travées qui courent du N. O. au S. E., et qui correspondent aux onze toits couverts en tuiles rouges. L'allée du milieu,



d'après un document officiel.

PLAN DE LA GRANDE MOSQUÉE.

d'une largeur exceptionnelle de 5 mètres, aboutit au Mihrab, placé dans la façade S.-E. Trois de ces travées au N.-E., et trois au S.-O. traversent l'édifice dans toute sa largeur; mais les cinq travées du milieu s'arrêtent au cinquième pilier. Cette disposition crée une cour intérieure d'environ 200 mètres carrés, et sans fermetures, dans laquelle se trouvent un jet d'eau, un noyer et un oranger sauvage. La partie sise entre cette cour et la façade S.-E. — et qu'on peut jusqu'à un certain point considérer comme constituant la mosquée proprement dite, — est coupée, à angle droit, par cinq allées indiquées par des arcades à ogive dentelée. Chacune des six travées formant des espèces de bas-côtés est aussi coupée par des allées transversales, qui la divisent en neuf compartiments. Cette ordonnance est, en petit, celle de la fameuse mosquée de Cordoue, commencée par Abdérame 1<sup>er</sup>, en 786, et terminée par son fils Hachem. Mais, ici, le tout manque de hauteur et d'ampleur; et cette grande quantité de piliers rapprochés produit des nefs trop petites et offre un ensemble peu grandiose et dont les perspectives sont trop restreintes. Il faut ajouter que la partie décorative est nulle, et que cet intérieur est aussi nu et aussi froid que l'extérieur.

## II.

La Grande Mosquée d'Alger appartenait au rite maléki, le seul qui fût représenté, en Algérie, antérieurement à la fondation de la Régence d'Alger par Aroudj Barberousse et son frère Kheireddin, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. C'était dans cet édifice que siégeait le *medjeles* ou tribunal supérieur, composé de : 1<sup>o</sup> le muphti hanafi, qui, en sa qualité de représentant des dominateurs du pays, avait la préséance sur son collègue, bien que celui-ci appartint à la secte professée par l'immense majorité des habitants; 2<sup>o</sup> le muphti maléki; 3<sup>o</sup> le cadî hanafi et le cadî maléki. Un bach-adel et un adel (greffiers) étaient attachés à ce tribunal aux séances duquel assistait un officier supérieur (bach yayia bachi), ayant la double mission de représenter l'autorité souveraine auprès du med-

jelès et de faire respecter celui-ci par les Turcs qui comparaissaient devant lui.

Le muphti maléki est installé dans un local dépendant de la Grande Mosquée, et c'est là qu'on vient le consulter et qu'il rend ses décisions juridiques. Il avait, naguère, la gestion de la dotation de la mosquée, dont les revenus formaient ses seuls émoluments.

### III.

J'ai analysé, dans le présent paragraphe, diverses fondations pieuses concernant la Grande Mosquée, et qui m'ont paru utiles à publier, comme renfermant des détails caractéristiques sur les idées et les pratiques religieuses des Musulmans.

I. Le raïs Mustapha Danguenzi ben Ibrahim, le turc, immobilise un immeuble au profit de quatre hezzabin, qui liront, matin et soir, des hizeb (1) du Coran pour sa défunte femme Fatma bent Mourad Bey, dans la Grande Mosquée d'Alger (acte de 1032, soit 1622-1623).

II. Donation immobilière, faite à la Grande Mosquée, à la condition que ses revenus seront alloués à deux hommes, dont l'un lira, tous les jours, un hizeb (du Coran), après la prière d'el-Dehour (à 1 heure de l'après-midi), et dont l'autre lira, chaque jour, le chapitre de la délivrance (dans le Coran), à l'heure voulue. Ce dernier recevra un rial de plus, pour prendre soin du tombeau du fondateur, sis hors de la porte du ruisseau (Bab-el-Oued), près de la tombe de sidi el-Yakout (Acte de 1088, soit 1677-1678).

III. El-hadj Abderrahman ben Ezzerouk, l'Andalou, établit une fondation au profit de six lettrés, qui liront, chaque jour, à la Grande Mosquée, 2 hizeb du Coran, à l'heure du zoual et 2 hizeb après la prière d'el-Asser (vers 3 heures du soir) ; de trois lettrés, qui liront la Sourate de la délivrance 200 fois, et après elle

---

(1) Le Coran se divisant en 60 sections appelées *hizeb*, on donne le nom de hezzab (pl. hezzabin) aux lecteurs du Coran.

la prière pour le Prophète, 200 fois aussi, à l'heure du zoual, chaque jour ; et de deux lettrés qui liront le *tanbih el-Anam*, chaque vendredi, depuis le premier appel jusqu'à ce que l'imam monte en chaire (Acte de 1102, soit 1690-1691.)

IV. El-hadj Ahmed ben el-Fekkas constitue en habous une boutique au profit de celui qui lira le *hizeb d'el-Dohour*, la Sou-rate de la délivrance et la prière pour le Prophète (que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le Salut!), dans la Grande Mosquée d'Alger, chaque jour, ainsi que c'est l'usage. Les mérites de cette lecture et les récompenses célestes qu'elle obtiendra seront acquis : pendant deux mois de chaque année, à la famille du Prophète (que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le Salut !) et à ses proches ; pendant deux autres mois, au fondateur du habous et à sa femme ; pendant deux autres mois, au père et à la mère du fondateur et à ses enfants ; pendant deux autres mois, à ses parents, à ses frères, à ses parents par alliance et à ses amis ; pendant deux autres mois, à ceux qu'il a offensés, à tous les auteurs de fondations pieuses et à l'universalité des Musulmans ; et pendant deux autres mois, à nos docteurs de la loi et à tous les saints personnages. La gestion et l'exécution de ce habous seront confiées à l'imam de la Grande Mosquée, lequel est le muphti maléki. (Acte de 1132, soit 1719-1720.)

V. Une donation immobilière est faite à la Grande Mosquée d'Alger, sous la condition que, sur les revenus de cette fondation, seront prélevés, tous les mois, deux rial draham serar, qui recevront la destination suivante. Un rial et  $1\frac{1}{4}$  seront remis, mensuellement, à un lettré qui lira le *tanbih el-Anam* à la porte des funérailles (Bab el-Djenaïz) de la dite Mosquée, avant la prière du coucher du soleil. Le restant, soit  $3\frac{1}{4}$  de rial, sera donné, chaque mois, à un lettré qui lira un hizeb, à l'heure d'ed-Dehour, dans le Mihrab de la dite Mosquée, avec les autres lecteurs placés là, en sorte que la lecture de l'ouvrage soit entièrement terminée en deux mois. (Acte de 1140, soit 1727-1728.)

VI. El-hadj Ahmed ben el-hadj Mohammed ben Abdelthif fonde un habous au profit de 26 hommes, qui liront un hizeb du

Coran Sublime à l'heure d'*ed-Dehour*, auprès du Mihrab de la Grande Mosquée, pour que chacun d'eux touche 50 *dirhem* (0 fr. 25 c.) en sus de son salaire ordinaire. (Acte de 1159, soit 1746-1747.)

VII. Mohammed, khodja du palais, constitue en habous une maison, s'en réservant l'usufruit, sa vie durant, pour, après sa mort, cet immeuble passer à ses enfants, puis à leur descendance, et en dernier lieu à la Grande Mosquée d'Alger. Il stipule, comme condition fondamentale de sa fondation, qu'à partir de ce jour, il sera prélevé sur les revenus de l'immeuble une somme de quatre *rial draham serar* par mois, qui serar épartie par égales portions à quatre hommes choisis parmi ceux qui savent le Coran sublime par cœur, lesquels liront des *hizeb*, dans la Grande Mosquée, de la manière suivante: deux hommes liront, chaque jour, quatre *hizeb*, savoir, deux *hizeb* après la prière du matin, et ils y ajouteront l'*oudifa* (oraison) de Sidi Ahmed Zerrouk (que Dieu nous soit propice par ses mérites!), et deux *hizeb* après la prière d'*el-asser*, ainsi que c'est l'usage dans la dite Mosquée. Cette lecture sera faite à son intention et pour lui mériter les récompenses célestes, lorsqu'il sera dans son tombeau. Les deux autres hommes liront, chaque jour, deux *hizeb d'ed-dehour*, à la grande réunion, et les mérites de cette lecture seront acquis à sa fille défunte Fatma, que Dieu lui fasse miséricorde ainsi qu'à tous les musulmans! Ceux d'entre les lettrés qui négligeront de lire les *hizeb* stipulés auront à en rendre compte à Dieu (Acte de 1182, soit 1768-1769.)

VIII. Un immeuble est donné à la Grande Mosquée, sous la condition que sur ses revenus seront prélevés, mensuellement, trois *rial draham serar*, qui recevront la destination suivante: deux rial et 1/2 seront alloués, chaque mois, à un homme placé à la porte de la mosquée et chargé de fournir de l'eau pour boire. Le 1/2 rial restant sera remis, mensuellement, au même, afin qu'il en achète des bocaux. (Acte de 1188, soit 1774-1775.)

IX. Une femme fait une donation immobilière à la Grande Mosquée, en stipulant que les revenus recevront la destination suivante: un salaire sera alloué à celui qui, tous les jours, lira,

pour elle, un *hizeb* de la parole de Dieu, dans l'intérieur de la dite mosquée. Le surplus des revenus sera employé à acheter de l'huile, avec laquelle on allumera, pendant le mois de Ramadan, le lustre placé dans l'angle oriental de la susdite mosquée. (Acte de 1204, soit 1789-1790.)

X. Fondation faite au profit d'un savant qui professera la Science illustre, auprès de la porte du minaret de la Grande Mosquée. (Acte de 1205, soit 1790-1791.)

XI. Le nommé Mohammed, etc., constitue en habous une boutique, pour que, chaque année, pendant les quatre mois de l'été, un dinar sultani soit alloué mensuellement à celui qui puisera de l'eau au café sis au quartier d'El Biar, hors de la porte Neuve. Il confie la surveillance de cette fondation au muphti des malekis, siégeant dans la Grande Mosquée de la ville d'Alger. (Acte de 1206, soit 1794-1795.)

#### IV.

Le personnel de la Grande Mosquée était des plus importants. Il se composait de :

2 Imams pour les circonstances ordinaires ; le muphti maleki remplissait les fonctions d'imam et de prédicateur, pour la prière de 1 heure de l'après-midi, chaque vendredi, et à l'occasion de l'*aïd el-kebir* (la grande fête, qui a lieu au commencement de l'année) et de l'*aïd-esserir* (la petite fête, qui suit le jeûne pratiqué pendant le mois de ramdan) ;

1 porte crosse du muphti,

1 huissier du muphti,

19 professeurs,

18 mouedden,

8 hezzabin, ou lecteurs du Coran,

3 oukils ou administrateurs, savoir : 1 oukil chargé de la gestion de la dotation de la mosquée proprement dite, sous les ordres immédiats du muphti, qui était le véritable administrateur de cette dotation, dont les revenus formaient ses émoluments, après prélèvement des diverses dépenses ; 1 oukil chargé de la

gestion de la dotation des mouedden, laquelle était entièrement distincte de celle de la mosquée; 1 oukil chargé de la dotation des hezzabin, également distincte des deux autres.

8 balayeurs ou hommes de peine, chargés du nettoyage de la mosquée;

3 allumeurs.

Des savants chargés de l'accomplissement de certaines fondations, etc.

La dotation de la mosquée était considérable, et assurait un bénéfice élevé au muphti maleki, malgré le prélèvement de dépenses assez importantes, consistant en frais d'entretien de la mosquée et des immeubles lui appartenant, achat de nattes, d'huile et autres frais du culte, salaire du personnel et distributions d'aumônes.

Depuis 1830, la Grande Mosquée n'a jamais cessé d'être affectée au culte, et nous nous sommes efforcés de l'entretenir en bon état et de l'embellir par des restaurations extérieures et intérieures.

Cet édifice a porté, jusqu'en 1854, les nos 80, 82 et 84 de la rue de la Marine, et n'a reçu aucun numéro lors de la révision effectuée à cette époque.

Rien ne fut changé au régime intérieur de la Grande Mosquée pendant treize années. Au mois de mai 1843, le muphti maleki, Mustapha ben el-Kebabti, s'étant rendu coupable de résistance ouverte aux ordres du Gouvernement, fut arrêté et déporté en France. L'administration saisit cette occasion de soumettre aux règles communes la dotation et le personnel de cet édifice religieux, et un arrêté du Gouverneur général, en date du 4 juin 1843, prononça cette réforme.

---

## CHAPITRE V.

---

### MOSQUÉE DE SIDI RAMDAN.

---

Par sa position et son ancienneté, la mosquée de Sidi Ramdan

est des plus curieuses à étudier. Elle est située près du lieu où s'élevait, avant la domination ottomane, la citadelle de la ville berbère, *el Kasba el Kedima* (la vieille Casba), et sa construction a précédé de beaucoup l'agrandissement d'Alger, opéré par les Turcs dès leur arrivée. Malheureusement, elle ne présente aucune inscription. La plus ancienne mention que j'aie trouvée dans les titres de propriété ne remonte qu'à l'année 959 (1551-1552). Ce résultat est insignifiant, puisque nous savons que l'édifice est antérieur à la révolution due aux Barberousse.

Comme les mosquées de l'époque berbère, celle-ci est recouverte en tuiles rouges. Cette particularité se retrouve, comme je l'ai déjà fait remarquer, dans la Grande Mosquée et dans la mosquée el Kechach. Ici, les tuiles sont posées sur neuf toits à doubles versants, placés transversalement. Le plan général de l'édifice serait dans la plus grande partie un parallélogramme orienté du sud au nord, mais à son extrémité septentrionale. Ce tracé s'infléchit dans l'ouest par un angle obtus, de manière à représenter deux trapèzes réunis par un point commun, mais ayant deux axes différents. Ces lignes brisées ne sont pas rares dans l'architecture des indigènes, peu soucieux, en général, de la symétrie et de la régularité. Tout est informe, grossier, primitif dans la mosquée Sidi Ramdan, à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est nu, froid, pauvre. On reconnaît l'œuvre d'une population barbare, étrangère aux beaux-arts et dépourvue de ressources pécuniaires et artistiques. L'irrégularité de la nef n'est rachetée par aucune ornementation ; tout y est plus que simple. Dix-huit colonnes en pierre fort laides dessinent trois allées longitudinales de trois mètres de largeur environ, et neuf travées latitudinales qui correspondent aux neuf toits couverts de tuiles. C'est bien là l'agencement des temples appartenant à l'époque arabe, dont la célèbre mosquée de Cordoue offre un type si brillant, reproduit avec tant de sobriété dans la Grande Mosquée d'Alger. Des tribunes, d'un travail aussi imparfait que celui des plafonds et du surplus de la menuiserie, entourent, sur trois faces, cet intérieur disgracieux, d'une indigence excessive. Le minaret, en harmonie avec cet ensemble, est très-étroit, peu élevé, carré, lourd et crénelé ; on y compte 45 marches basses et 5 marches très-hautes.

Sur la façade, nous remarquons : 1° la porte d'une *bouita*, ou cabinet, dans laquelle se tient le khetib ; 2° une fontaine ; 3° un local servant de latrines, sans communication avec l'intérieur ; 4° un petit local obscur, sans communication avec l'intérieur, et percé de deux petites fenêtres grillées, dans lequel est inhumé le vénérable Sidi Ramdan, marabout fort célèbre autrefois, auquel on est étonné de voir une chapelle aussi misérable.

Cet édifice, qui n'a pas cessé d'être affecté au culte, est percé de deux portes. La principale de ces issues a reçu le n° 5 de la rue Ramdan (anciennement n° 8), et l'autre, le n° 2 de la rue du Tigre (anciennement n° 1). Un *meçalla*, ou local dans lequel on apporte les morts pour dire sur eux les dernières prières, s'ouvre sur la rue des Zouaves, dont il porte le n° 4, depuis 1854, et dont il avait précédemment le n° 6.

Le personnel se compose d'un oukil, d'un imam, remplissant aussi les fonctions de khetib ou prédicateur, de deux mouedden pour le vendredi, de six hezzabin ou lecteurs du Coran, de cinq lecteurs du *tenbih-el-anam* (تنبيه الانام), d'un lecteur du *boukhari* (البخارى), d'un lecteur du *tahwid* (اتوحيد), de plusieurs lecteurs supplémentaires du Coran, pendant le mois de ramdan, d'un lecteur du livre de Serjid Abd-Errahman, d'un chef du personnel, d'un balayeur, d'un allumeur et d'un homme de peine chargé de nettoyer les latrines. Les dépenses ordinaires étaient celles-ci : acheter, pendant le mois de ramdan, deux cierges de cinq livres chacun, neuf mesures d'huile, et des sucreries ; acheter des nattes et l'huile nécessaire à l'éclairage habituel ; blanchir, deux fois par an, et faire les réparations nécessaires, etc. La dotation comprenait une cinquantaine d'immeubles.

Un titre de propriété de 959 (1551-1552) appelle cet édifice *la mosquée de la Casba*. Un acte de 980 (1572-1573) la désigne ainsi : *Mosquée de la Casba ancienne, connue sous le nom du saint, du vertueux sidi Ramdan, que Dieu nous soit propice par ses mérites et par ceux de ses parents, amen !* A partir du XII<sup>e</sup> siècle, la qualification de *Mosquée de la vieille Casba* disparaît, et le nom de Sidi Ramdan reste seul attaché à ce curieux édifice.

## CHAPITRE VI.

## MOSQUÉE SIDI HEDDI.

L'inscription arabe portant le n° 86 du catalogue du musée public d'Alger provient de cette mosquée.

En voici le texte :

الحمد لله وحده  
 هذا الجامع الا  
 عظم من امر بينيا  
 نه مام رايس حين  
 قدم وفاته قصد  
 به وجه الله العظيم  
 عام . اح وصاية

(M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie*; le même, *les édifices religieux de l'ancien Alger*).

Elle est gravée en caractères creux, peints en rouge, sur une plaque de marbre de 0 m. 325 sur 0 m. 23. L'écriture se rapproche un peu du type andalou, mais elle est assez grossière. On remarque entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> ligne, et la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> ligne, des enjambements tout-à-fait inusités en épigraphie arabe. Quand l'espace leur manque, les lapicides indigènes rejettent au-dessus de la ligne d'écriture les lettres qui se prêtent à cette combinaison. Mais le chevauchement insolite que je viens de signaler n'est pas la seule singularité que présente cette inscription, et sa date va nous fournir un nouveau sujet d'étonnement.

Je traduis ainsi :

« Louange à Dieu unique.  
 Cette mosquée très-grande, celui qui a ordonné sa construction, est Mami (1) raïs (2) lorsque arriva sa mort. Il a eu en vue, en cela, la face de Dieu l'incommensurable.  
 Année..... »

La date de cette inscription n'a pu être déchiffrée. C'est en vain que j'ai fait appel à tous les indigènes versés dans la science des chronogrammes; aucun d'eux n'a pu donner le mot de l'énigme. A défaut de solution positive, je vais présenter, sous toutes réserves et à titre de simple hypothèse, une version que m'a suggéré l'examen attentif du mystérieux texte.

La manière la plus habituelle d'employer, pour la rédaction des chronogrammes, les caractères de l'alphabet arabe, d'après la valeur numérique qui leur est attribuée, consiste à former un ou plusieurs mots plus ou moins en harmonie avec la circonstance, et dont les lettres, additionnées les unes aux autres, donnent un total égal à la date qu'on veut déguiser; mais ici, cette méthode n'a pas été suivie. En allant de droite à gauche, conformément au mode graphique des Arabes, nous trouvons d'abord un zéro, c'est-à-dire un chiffre, puis un  $\lambda$ , dont la valeur numérique est 1, ensuite un  $\zeta$  valant 8, et enfin un adjectif numéral précédé d'une conjonction : *et cent*. Trois systèmes ont donc été combinés et employés concurremment pour rendre plus obscure la date de l'inscription, c'est-à-dire le renseignement qui méritait à coup sûr le plus de clarté. La combinaison a été si peu heureuse, qu'aujourd'hui, les plus expérimentés se déclarent impuissants à deviner l'intention de l'auteur.

Il me semble que, dans le cas qui nous occupe, les lettres nu-

---

(1) Ce nom est fautivement écrit  $\text{مام}$ , il faudrait  $\text{مامي}$ .

(2) Capitaine de navire.

mérales sont groupées dans l'ordre indiqué par l'arithmétique pour la formation des nombres. Le zéro tiendrait donc la place des unités simples, le 1 ou 1 serait placé dans la colonne des dizaines, et le  $\zeta$  ou 8, occuperait le rang des centaines. La date proposée devrait donc être lue comme il suit :

Soit :  $\zeta$  (8) 1 (1) 0 et cent.  
810 et cent.

On pourrait en conclure, à mon avis, que l'année cherchée est 810 plus 100, c'est-à-dire 910, ce qui nous reporterait à l'année 1505 de l'ère chrétienne et à une époque antérieure de 115 ans à l'établissement de la domination ottomane en Algérie. La présence à Alger, antérieurement à l'arrivée des Barberousse, d'un corsaire turc ou renégat, car le nom de Mami était choisi volontiers par les apostats, n'aurait rien d'étonnant, attendu que cette ville était alors le refuge de forbans de toute origine, dont les déprédations forcèrent les Espagnols à bâtir sur un îlot, sis à 200 mètres de la ville, la fameuse forteresse connue sous le nom d'El-Pénon. Telle est l'explication que je crois pouvoir donner d'une date formulée, d'après un mode inconnu, et qui est resté sans imitation, comme il était sans doute sans précédent.

La mosquée dont il s'agit porta successivement, pendant la période turque, les noms de *Mesdjed-Sidi-Hizb-Allah*, de *Mesdjed Sidi Heddi* et de *Mesdjed Tiber Routin*. Elle a été démolie, en 1855, et son emplacement est tombé dans la rue de la Lyre.

---

## CHAPITRE VII.

---

### APERÇU HISTORIQUE.

---

De même qu'*Icosium*, *El Djezaïr Beni-Mezerenna* n'eut qu'un rôle très-effacé dans l'histoire de l'Afrique septentrionale. Tunis,

Tlemcen, Bougie, Fez brillèrent alors au premier rang. L'humble bourgade berbère, née vers 950, et qui se développait lentement au milieu de ruines romaines, en face du groupe de roches qui devait devenir dans la suite un port très-connu, restait dans l'ombre et ne se trouvait mêlée qu'incidemment aux luttes qui ensanglantaient et aux événements qui agitaient ces contrées. Il me sera donc facile d'extraire d'Ibn Khaldoun, les rares faits où figure le nom d'Alger. Je me servirai, pour ce travail, de l'excellente traduction de M. le baron de Slane, qui est elle-même un monument par les soins et l'érudition que son savant auteur y a apportés.

« La ville d'Alger, rappelle Ibn Khaldoun, formait un des gouvernements de l'empire sanhadjien. Elle eut pour fondateur Bologguin Ibn Ziri, et, après sa mort, elle servit de résidence à l'un ou à l'autre de ses descendants. Plus tard, elle passa sous la domination des Almohades, et fut comptée au nombre des villes de l'Ifrikia et des deux Magbrebs qui obéissaient à la famille d'Abdel-Moumen. »

Vers 1080, Youssef Ibn Tachefin s'empara de Tlemcen à la tête de tous ses corps almoravides. Il fit ensuite la conquête d'Oran, de Ténez, du Oriancherich, de Chélif et de tout le pays jusqu'à Alger.

En 1185, les fils de Ghania, partis de Majorque, surprirent Bougie avec une flotte de 32 navires, . . . . . L'un des fils de Ghania marcha ensuite sur Alger; s'étant emparé de cette ville, il y laissa Yahia Ibn Akhi Talha en qualité de gouverneur, et ayant ensuite pris Mouzaïa, il poussa en avant jusqu'à Miliana. Le sultan almohade El Mansour fit aussitôt marcher des troupes contre les agresseurs. Les habitants d'Alger, avertis de l'approche des secours, tant par mer que par terre, se soulevèrent contre le gouverneur Yahia, et le livrèrent, lui et ses compagnons, aux troupes almohades.

« . . . . . La plaine de la Metidja était couverte de cultures, de villes et de villages. . . . . Les habitants de cette région possédaient trente villes assez considérables pour pouvoir y célébrer la prière publique. . . . . Mendil envahit le pays en y portant la dévastation. . . . . Yahia Ibn Ghania s'était laissé enlever l'Ifrikia par les Almohades, et n'en conservait que la ville et

les environs de Cabès, quand le cheikh Abou-Mohammed le Hafride mourut à Tunis l'an 618 (1221). Cet évènement releva l'espoir d'Ibn Ghania, qui, toujours prêt à maintenir la cause des Almoravides, se mit encore à insulter les frontières et à dévaster les villes de l'Ifrikia. Ensuite il passa chez les Zenata, lança ses escadrons dans les plaines de ce pays et en balaya toutes les richesses. A la suite de plusieurs rencontres entre les habitants et les troupes de cet aventurier, Mendil, fils d'Abderrahman, rassembla une armée et lui livra bataille auprès de Metidja ; mais, abandonné par ses maghraoua, qui ne purent résister aux charges de l'ennemi, il resta prisonnier entre les mains d'Ibn Ghania, et mourut bientôt après, par ordre de ce chef. Ceci se passa en l'an 622 (1225), ou 623. A la suite de cette victoire, Ibn Ghania soumit la ville d'Alger, et mit en croix, sur les murs de cette forteresse, le cadavre de sa victime, afin de frapper de terreur tous ceux qui penseraient à la résistance.

« Les descendants d'Abou-Hafs étendirent leur domination jusque sur les pays des Zenata, après avoir usurpé le commandement des Almohades, et ils firent de Tlemcen une de leurs places frontières. Yaghmoracen en reçut le commandement, pour lui et pour ses enfants, pendant que la famille de Mendil Ibn Abd-er-Rahman obtint le commandement des plaines qu'occupaient les Maghraoua. Le gouvernement du Ouancherich et des territoires toudjinides, qui en dépendent, fut accordé à Mohammed Ibn Abd el-Caouï et à ses enfants. Toute la région située entre ces territoires et la capitale resta sous l'administration de fonctionnaires envoyés de Tunis, et la ville d'Alger eut ainsi pour gouverneur un officier hafride.

« En 664 (1265-1266), les habitants d'Alger s'étant aperçus que l'autorité du sultan hafride El-Mostancer avait cessé de se faire sentir chez les Zenata et les autres peuples du Mogreb central, secouèrent le joug de l'empire, afin de se rendre indépendants. Pendant sept ans, ils jouirent tranquillement de leur indépendance. En 669 (1270-1271), le khalife El-Mostancer envoya contre Alger une armée qui n'obtint aucun résultat, et, deux années plus tard, en 671 (1272-1273), il donna l'ordre à Abou Hilal-Eïad, gouverneur de Bougie, de s'y rendre à la tête des

troupes almohades. Pendant l'espace d'un an, ce général assiégea la ville sans aucun succès, et ayant alors repris la route de Bougie, il mourut au camp, à Beni-Oura, en l'an 673 (1274-1275). Le sultan, s'étant décidé à renouveler ses tentatives, envoya une autre armée contre Alger, l'année suivante, et y expédia sa flotte en même temps. Les troupes tunisiennes avaient pour chef El Hacén Ibn Yacín. D'après les ordres du sultan, le gouverneur de Bougie fit marcher un corps de troupes sous les ordres d'Abou l'Abbas Ibn Abiel-Alam. La ville se trouva bientôt étroitement bloquée, par terre et par mer; puis, ayant été emportée d'assaut, elle vit massacrer ses habitants, piller ses maisons, déshonorer ses mères de famille, et violer ses vierges. Les cheikhs qui formaient le gouvernement d'Alger furent chargés de chaînes et conduits à la citadelle de Tunis, où ils restèrent prisonniers, jusqu'à la mort du sultan El-Mostancer. El-Ouathec monta alors sur le trône, et ordonna leur mise en liberté (1) (1277). »

Albert DEVOULX.

(A suivre.)



---

(1) Traduction de M. de Slane, tome 2, p. 272.